

et bruxelles?

réponses croisées d'un francophone (J. Moins) et d'un néerlandophone (R. Jacobs)

débat sur le «rénové : suite

pistes pour un non-alignement européen

147

sommaire

et bruxelles ? • jacques moins		
l'enlisement se poursuit	p.	4
 roul jacobs répond à vos questions 	n	13
extrait du discours du ministre dehaene	100	19
a the de débat au Paracianament rénaut		
 suite du débat sur l'enseignement rénové jean claude raillon : l'école de tous pour chacun 	n	24
— marianne blume : voir plus loin		26
- Individual Statile : You place form	ρ.	
en diagonale		00
— travaux inutiles		30
— pas conmme les autres		31
— clientélisme rongeur		33
 débat à poursuivre 	p.	33
eric remacle		
pistes pour un non-alignement européen : démocratiser et		
démilitariser les relations internationales	p.	36
manifeste pour la mise en garde de l'option nucléaire	p.	51
deux livres d'après tchernobyl		55
bulletin de la far	p.	58
revues		59

photos jo clauwaert

Comité de patronage :

Jean Blume, Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, J.-P. Keimeul, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

Outil d'analyse marxiste de la société actuelle, les **CM** entendent

- contribuer à un nouvel élan de la gauche et de ses valeurs;
- participer à l'élaboration d'alternatives mobilisatrices à la politique néo-libérale;
- développer la réflexion et les échanges de réflexion à propos des voies d'accès à une société socialiste en Belgique.

(Ré)abonnez-vous sans tarder 700 F l'an

C.C.P. 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte, 1000 Bruxelles Outil d'analyse marxiste de la société actuelle, les CM entendent

et bruxelles?



Depuis l'arrêt de Conseil d'Etat, pris le 30 septembre 1986, et cassant la nomination de José Happart comme bourgmestre de Fouron, le communautaire a réenvahi l'avant-plan de la scène politique. La trêve que recherche la majorité ne pourra éluder les problèmes que pose l'exigence d'une fédéralisation effective du pays.

Parmi ces problèmes, le statut de Bruxelles épouvante un certain nombre d'hommes politiques. Pour le résoudre, il est clair, en effet, que le dialogue s'impose entre Bruxellois francophones et néerlandophones, entre communautés.

Deux Bruxellois se livrent ici à cet exercice: l'un est francophone, c'est Jacques Moins, conseiller d'agglomération; l'autre est flamand, c'est Roel Jacobs. Ils sont tous deux membres du bureau politique du PCB.

On mesurera sur pièces l'ampleur de leurs accords et désaccords.

l'enlisement se poursuit

jacques moins

L'enlisement institutionnel de Bruxelles se poursuit. Les tensions communautaires se réveillent et le ministre des Réformes institutionnelles, le CVP Dehaene, vient de donner de la voix pour rappeler les thèses flamandes alors que les partis francophones se montrent fort discrets, en dehors peut-être de la récente tentative du président de l'Agglomération qui propose la démission collective des élus de cette assemblée vieille de quinze ans, pour provoquer enfin de nouvelles élections sur base de la loi de 1971 (*).

Il est cependant bien nécessaire de sortir d'un immobilisme débilitant et d'un blocage permanent. Au fil du temps la situation financière des communes bruxelloises et de l'agglomération s'est aggravée. Les plans d'assainissement et de restructuration que le pouvoir central entend imposer ne se situent pas dans la perspective de réformes profondes et évitent le débat démocratique. L'incident récent des droits de succession illustre bien le climat détestable créé. Si ces droits, après bien des palabres, sont en fin de compte inscrits au budget de la région (il s'agit d'un montant de l'ordre de deux milliards), ils ne sont toujours pas libérés alors que les autres régions en bénéficient depuis plus de deux ans. En fait ils doivent servir de monnaie d'échange pour imposer à Bruxelles de nouvelles mesures contraignantes alors que la région, enfermée dans le frigo institutionnel, ne dispose ni d'une assemblée délibérante ni d'un exécutif autonome.

Il est clair que l'assainissement financier est impossible dans le cadre du système des dotations actuelles. Quant aux restructurations, elles dissimulent la volonté d'affaiblir encore les pouvoirs locaux au profit de l'Etat central. Au nom de l'efficacité on envisage le transfert de certaines tâches communales au pouvoir central (comme les réseaux scolaires parfois très importants), on propose la création de nouvelles intercommunales dont le contrôle démocratique est très théorique, on liquide le patrimoine communal.

LIMITES OU FRONTIERES, UN PREALABLE?

Le débat sur l'avenir de Bruxelles comporte trois acteurs. Avant tout la communauté bruxelloise, directement concernée. Mais aussi la Flandre et la Wallonie puisque la région centrale du pays assure le rôle de capitale et que les communautés s'y rencontrent dans une région bilingue. Ce débat est depuis longtemps bloqué par la question des limites que les Flamands, dans une approche mationale, qualifient de

^(*) Voir plus bas des extraits du discours de J.-L. Dehaene.

« frontières ». Les positions des uns et des autres sont à ce point tranchées qu'il serait sage de ne plus faire de cette question un préalable. D'ailleurs actuellement tous les partis flamands, le SP en tête, refusent de négocier sur ce terrain. Il faudrait tout de suite aborder le problème de la gestion interne de la grande communauté urbaine d'un million d'habitants, capitale et carrefour européen. Les communistes ont longtemps été les seuls à défendre cette idée. Peu à peu elle a fait du chemin. On la retrouve par exemple dans les propos d'hommes politiques d'horizons aussi différents que Léon Defosset (ancien pèrefondateur du FDF, devenu apparenté socialiste), Lode Claes (nationaliste flamand) et dans le document institutionnel de la régionale FGTB de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Les urbanistes et animateurs de l'ARAU vont plus loin: lorsqu'ils se mesurent avec le statut de Bruxelles, ils le limitent aux dix-neuf communes sans parler de la périphérie. Dans la réalité belge la question des limites des régions est politique. Elle ne peut être tranchée par des considérations économiques ou sociologiques. Bien évidemment l'hinterland économique de Bruxelles dépasse les dix-neuf communes et nombre d'habitants de la périphérie sont liés par le travail. l'intérêt culturel à la capitale. Mais il faut bien constater que la communauté flamande entend maintenir les limites actuelles comme une véritable frontière qui ne se négocie pas. Ce point de vue n'est pas celui des francophones qui, en tout état de cause, ne peuvent abandonner les minorités linguistiques parfois fort importantes de la périphérie. C'est sans doute par la reconnaissance de droits personnels dans la région flamande qu'il faudra trouver une solution qui pourra peut-être se dégager plus aisément si Bruxelles entre dans la réalité régionale avec un statut bilingue.

SPECIFICITE DE BRUXELLES

Il est possible d'assurer des garanties à la minorité flamande de Bruxelles sans pour autant imposer une parité absolue qui heurte les principes démocratiques, en donnant enfin à la région des institutions et des moyens à la mesure de son triple rôle de grande ville, de capitale et de centre européen. Bruxelles n'est pas une région comme les autres.

Les partis francophones réclament toujours dans cet esprit, mais assez mollement il est vrai, une assemblée élue pour la région de Bruxelles. Les composantes wallonnes ne s'émeuvent guère et se limitent le plus souvent à l'expression d'une solidarité avec les francophones de Bruxelles. Les mots d'ordre varient, s'édulcorent. L'on est passé de « Bruxelles région à part entière » à « Bruxelles région autonome ». Cette dernière expression traduit peut-être mieux la réalité. Dans les faits la région centrale du pays dispose toutefois de moins en moins d'autonomie. Si le fédéralisme tronqué que nous connaissons a donné quelques compétences aux régions et communautés, à Bruxelles celles-ci sont gérées par un exécutif intégré dans le gouvernement central. Il s'agit donc d'une véritable mise en tutelle. Quant aux matières culturelles et personnalisables, elles sont administrées par les institutions communautaires sous réserve des compétences dévolues aux commissions française et néerlandaise de la culture. Le problème est ardu et l'on a vu naître et se développer dans une rare confusion le secteur bicommunautaire, géré par de multiples départements des deux communautés sans que les Bruxellois n'aient voix au chapitre. Un millier d'institutions de la région « bénéficient » ainsi de ce statut hybride et générateur de blocages.

Point de rencontre des communautés, Bruxelles comporte d'évidence bien des spécificités. Qu'il suffise de rappeler la présence d'une importante communauté non belge, multiculturelle, toujours écartée de toute participation à la vie politique. Mais cette constatation ne peut emporter pour conséquence le refus de mettre à la disposition de la région centrale du pays des moyens et un cadre institutionnel démocratique. Qui peut parler actuellement au nom de Bruxelles ? Les élus nationaux de l'arrondissement ne vivent pas tous dans les dix-neuf communes et exercent d'autres fonctions. La conférence des bourgmestres est une création de pur fait, sans cadre juridique. Elle exprime avant tout des intérêts particuliers et n'a jamais pu traduire une volonté politique précise. Reste le conseil d'agglomération.

UNE ASSEMBLEE MAL AIMEE

Le conseil d'agglomération élu en 1971 pouvait constituer un embryon de pouvoir régional. Doté de compétences limitées, l'agglomération aurait pu se renforcer par le transfert volontaire de certaines fonctions depuis les communes. Il n'en a pas été ainsi même lorsque la majorité du Collège (Rassemblement bruxellois) coincidait avec nombre de majorités communales. Les bourgmestres FDF sont restés jaloux de leurs prérogatives. De plus la loi de 1971 verrouillait soigneusement les transferts de compétences de l'Etat. Cette assemblée s'est trouvée impuissant par l'hostilité du pouvoir central, sous les gouvernements successifs, il y a manqué l'esprit de dialogue nécessaire entre les communautés, elle a surtout vécu d'affrontements. Maintenant l'absence de réélection depuis quinze ans a permis de mettre en doute sa légitimité. Il faut être clair sur les responsabilités. C'est le Parlement national qui a dissocié l'élection du conseil d'agglomération des élections communales sans jamais fixer de date. Cette interminable remise sine die incombe donc aux majorités nationales successives. Comme d'ailleurs l'étranglement financier de la nouvelle institution. Le fonds qui devait l'alimenter n'a jamais été créé et elle vivote d'expédients pour payer son personnel et assumer ses fonctions. La démocratie devient caricature. Au fil d'un si long temps, nombre d'élus ont changé d'appartenance politique, les coalitions se sont défaites, sans transparence ni débats, le Rassemblement bruxellois (alliance du FDF, des libéraux et d'indépendants) s'est dilué. Un moment le PSC a rejoint la majorité pour faire place à une alliance FDFsocialiste qui se maintient malaisément. Les élus flamands qui siègent de droit au Collège élu à la proportionnelle n'ont jamais obtenu d'attributions, les rapports communautaires se sont envenimés, créant un climat détestable. Le conseil est clairsemé, il est rarement en nombre et les manœuvres politiciennes s'y multiplient : refus d'assurer le quorum nécessaire aux délibérations, multiplication des réunions, blocages successifs des diverses majorités qui se dégagent de manière éphémère. L'asphyxie financière de l'agglomération n'arrange rien. Les plans d'assainissement draconiens, imposés et votés la mort dans l'âme par un conseil découragé sont remis en cause. Le rôle positif que l'agglomération a pu jouer dans l'important domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la rénovation urbaine bien nécessaire, est compromis. La tutelle et l'opposition qui se retrouve parfois majoritaire mènent une lutte sans merci à la régie foncière

Tout cela doit bien avoir une fin.

DEMISSIONNER?

Déjà au moment du vote du premier plan d'assainissement, l'élu communiste avait proposé au conseil la démission collective pour refuser d'assumer une tâche impossible et entraîner ainsi une nouvelle élection dans la clarté. Le président Lagasse a récemment avancé d'une manière formelle la proposition de démission en rappelant qu'il réclamait avec sa formation depuis longtemps déjà une nouvelle élection. Mais une telle mesure n'a de sens que si tous les conseilllers et tous les suppléants s'y associent. On est loin de compte. En effet les libéraux, qui, avec le PSC, ont des ambitions majoritaires, s'y refusent et les élus flamands ne veulent pas d'une élection sur pied de la loi de 1971 qui permettait des listes bilingues. Ils entendent inscrire dans la loi l'obligation de présenter des listes unilingues sans apparentement et réclament des garanties de parité absolue au niveau de l'exécutif. La démission collective qui pour sortir ses effets doit être unanime. Elle ne pourra donc intervenir et l'impasse reste totale.

UN VERITABLE POUVOIR REGIONAL

Bruxelles ne peut donc espérer être doté d'un véritable statut qu'au terme d'une difficile négociation communautaire générale qui permettrait d'approfondir et de préciser les structures fédérales. Cela demande une audace que l'on retrouve peu dans les formations en présence. Idéalement les régions et les communautés devraient avoir la plénitude des compétences et le pouvoir résiduaire, l'Etat central ne disposant que des matières qui lui sont expressément attribuées. De même le système actuel des dotations devrait être abandonné. Il permet à l'Etat central de conserver la haute main sur les finances et de faire la loi. La diminution des dotations aux régions et communautés en est une nouvelle illustration. Dans les faits régions et communautés obtiennent une part dérisoire des ressources. Que penser d'un Etat qui se proclame en voie de fédéralisation alors que nonante pour cent des moyens sont toujours attribués au pouvoir central?

UNE VILLE A PART ENTIERE?

Devant l'allergie de la communauté flamande à reconnaître le fait régional bruxellois, certains ont imaginé de tourner l'obstacle en



privilégiant l'aspect urbain du problème. Ils réclament comme l'ARAU, dans des journées d'études de 1984 et 1985, une « ville à part entière ». La formule peut paraître séduisante mais elle ne devrait pas aboutir comme l'a dit Serge Moureaux à une fausse ville plutôt qu'à une vraie région...

En avançant cette exigence, on pose inévitablement la question de la restructuration des communes, de leur fusion en un ou plusieurs ensembles. Mais une ville gérée par un seul conseil et un seul exécutif aux dimensions de l'agglomération bruxelloise risque d'éloigner les habitants des élus. Le but est de donner plus de pouvoirs aux habitants, non de les éloigner du pouvoir sans qu'il faille nécessairement s'accrocher aux communes et au découpage actuel. Pour palier ce défaut, l'ARAU suggère d'installer à côté du conseil urbain et de son exécutit des conseils de quartier aux compétences toutefois purement consultatives et d'animation. Cela ne paraît pas suffisant. On a également proposé de maintenir les communes actuelles en limitant leur rôle aux tâches de l'état-civil et de compétences d'avis. Permettons-nous une question délicate : comment organiser dans cette nouvelle approche le pouvoir de police qui dans notre système des pouvoirs publics appartient aux bourgmestres? Imagine-t-on un supercommissaire pour toute la région et une centralisation des services plutôt qu'une coordination ?

Certes la création d'un vaste ensemble à la mesure de toute la région lui donnerait davantage de poids et permettrait de mieux organiser la protection nécessaire des minorités. Dans ce souci, l'ARAU va d'ailleurs fort loin, puisqu'elle reconnaît au pouvoir national (le ministre de l'Intérieur) la tutelle de légalité qu'il n'a plus dans les autres régions du pays. Ceci en plus des mécanismes connus dits de la sonnette d'alarme. Ceux-ci doivent permettre à la majorité d'un groupe linguistique de bloquer une mesure qui paraît contraire à ses intérêts. Quant aux matières culturelles et personnalisables (comme l'aide sociale. l'assistance aux handicapés, la protection de la jeunesse, la santé publique), la majorité dans chaque groupe linguistique est nécessaire.

Ces propositions ont rencontré de l'intérêt dans le monde politique flamand mais beaucoup de réserves, d'oppositions parmi les francophones bruxellois. Ceux-ci paraissent restés très attachés aux structures communales en place. Ils soulignent qu'en voulant élargir le pouvoir urbain pour augmenter le pouvoir des habitants on risque de mettre sur pied une structure trop lourde et trop envahissante, avec une multiplication excessive des organes consultatifs.

Le PC à Bruxelles ne s'est jamais prononcé sur les propositions de fusion des communes de l'agglomération. Il nous semble que si certaines sont opportunes il ne faudrait pas nécessairement aboutir à la constitution d'un seul grand ensemble urbain et que la mise sur pied d'un véritable pouvoir régional qui aurait la tutelle des communes existantes constitue une meilleure solution. Certes l'évolution historique a conduit à des incohérences. La ville de Bruxelles s'étend démesurément à travers l'espace régional. Certains redécoupages seraient sans doute plus opératifs. On pourrait songer à des regroupements qui permettraient la mise sur pied d'ensembles de l'ordre de 50.000 habitants mais on se heurtera sans doute aux habitudes et aux traditions non négligeables, liées au sentiment de l'autonomie communale dont il serait dangereux de faire bon marché. Mais cette autonomie a besoin de gagner en substance, de disposer de moyens plus importants, de ne rien abandonner au profit du pouvoir central. Actuellement parmi les dix-neuf communes il en est de fort grandes et de très petites. Leurs situations économiques, financières et démographiques sont très différentes. La région pourrait jouer un rôle régulateur sur ces terrains, que l'on s'oriente vers la création d'un vaste ensemble urbain ou de fusions plus modestes. La question fondamentale qui reste posée est celle des pouvoirs attribués à la région.

LE POUVOIR REGIONAL

Ce pouvoir régional pour répondre à sa mission doit disposer de nombre de compétences de l'Etat national actuel, notamment en matière de travaux publics, de communication, de culture et d'éducation. C'est au niveau régional qu'il conviendrait d'organiser la gestion des matières culturelles et personalisables en évitant les fantaisies du bicommunautaire et dans le souci d'offrir des garanties aux deux communautés d'importance inégale.

Le statu quo actuel est en effet insoutenable. Il aboutit en fait à une sorte de « rijksgebied » qui voit Bruxelles géré par des ministres du gouvernement national et les exécutifs communautaires.

L'attribution de nouvelles compétences est inséparable de nouveaux moyens qu'il faut dégager. Nous avons déjà souligné les limites du système des dotations. Il faudrait donc réfléchir soit à des procédures de transfert des recettes fiscales vers les communautés et régions soit à l'établissement d'un pouvoir fiscal direct qui suppose une modification de fond en comble des structures actuelles. Sans entrer dans ce débat qui fera encôre couler beaucoup d'encre, bornons-nous à réclamer, à tout le moins, par des mécanismes de transfert, l'attribution aux régions, communautés et communes de la moitié au moins des ressources nationales.

Cette brève évocation des mutations nécessaires indique que la marche sera longue. Il faudra secouer les pesanteurs accumulées, les méfiances de la communauté flamande vis-à-vis de Bruxelles, une certaine indifférence wallonne. Pour Bruxelles, victime d'un véritable saccage urbain qui a fait fuir nombre de ses habitants il s'agit véritablement de reconstruire la ville, ses logements, ses transports, son économie, ses équipements collectifs, ses lieux publics, tout en améliorant les relations entre les communautés et en favorisant l'intégration des immigrés.

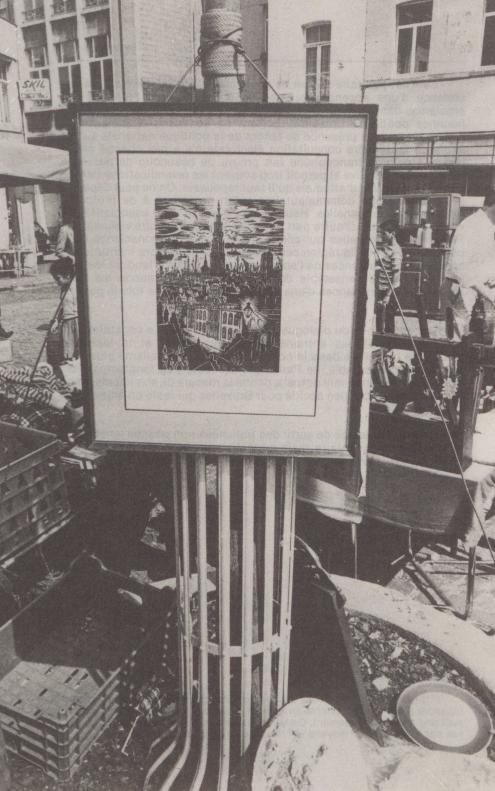
Ce n'est pas faire preuve de pessimisme que de constater la persistance d'une absence de prise de conscience de l'urgence des problèmes dans la population bruxelloise elle-même. Il est vrai que les hommes politiques bruxellois portent de sérieuses responsabilités dans ce retard. La présence de ténors de la politique nationale sur les listes de la dernière consultation électorale n'y a pas changé grandchose. L'opinion francophone fait preuve de beaucoup de passivité, reste sur la défensive et percoit trop souvent les revendications flamandes comme autant d'attaques qu'il faut repousser. On ne peut dépasser les affrontements communautaires qu'en procédant à de profondes réformes institutionnelles. Heureusement que le tissu associatif reste vivant à Bruxelles. D'autre part quelques lueurs d'espoirs viennent des Flamands de Bruxelles qui commencent à prendre conscience de la nécessité de doter la région centrale du pays d'un cadre institutionnel approprié aux exigences de l'ensemble urbain. Mais il faudrait mesurer leur poids dans l'ensemble de la communauté flamande qui reste accrochée aux exigences d'une parité absolue et d'une tutelle par trop contraignante.

Les conditions du dialogue sont lentes à mûrir. Le constater avec réalisme ne doit pas entraîner le découragement et la lassitude. L'obstacle bruxellois dans la construction d'un fédéralisme plus complet est incontournable. Le Parlement est resté trop longtemps silencieux et le gouvernement actuel a donné la mesure de son impuissance. Les décideurs n'ont rien décidé pour Bruxelles qui reste un enjeu national

Il est grand temps de sortir des tranchées non pour se lancer dans la guerre communautaire mais pour dialoguer avec une persistance obstinée. Sans quoi on prépare l'éclatement du pays qui serait suicidaire pour Bruxelles.

Le 30-9-86

^(**) La régie foncière mise sur pied par l'agglomération s'est efforcée de répondre à des besoins criants en matière de rénovation urbaine. Elle a mis sur pied une bourse du logement. Certaines expériences pilotes ont été compromises par le manque de moyens et l'hostilité du pouvoir de tutelle.



roel jacobs répond à nos questions

Dans l'article de Jacques Moins, publié dans la présente livraison des CM, il est question de récentes déclarations du ministre Dehaene à propos de Bruxelles, et d'autre part, d'une évolution qui se produirait dans l'opininon des Flamands de Bruxelles. Ce sera l'objet de nos deux premières questions. Voici la première : Comment te situes-tu par rapport au discours de J.-L. Dehaene ?

Roel Jacobs. — Il y a à boire et à manger dans ce discours. Sans prétendre être exhaustif, je voudrais indiquer deux points positifs — et deux points négatifs ; on va voir que le score 2/2 ne signifie pas de ma part une recherche d'équilibrisme, ni de la part de Dehaene un quelconque équilibre.

Je considère comme positive la volonté du ministre de ne pas tout vouloir régler tout de suite. A cet égard, on peut mettre en parallèle une acceptation francophone de ne pas faire un préalable du changement des limites de Bruxelles, et celle de Dehaene de ne pas faire un préalable du découpage (splitsing) de l'arrondissement électoral.

Je considère aussi comme positive la proposition de conserver plusieurs niveaux de décision : il ne propose pas de supprimer les communes ou l'agglomération, contrairement à certaines propositions flamandes.

Par contre, m'apparaît comme tout à fait négative son insistance unilatérale sur le rôle de Bruxelles comme centre national et international qui l'amène à nier la dimension régionale, notamment en matière de rénovation urbaine (qui serait de compétence nationale), et en matière de politique d'immigration (où il recommande la mise en place d'un commissaire de gouvernement).

Négative aussi, la manière dont le ministre conçoit la séparation linguistique des listes électorales pour l'agglomération. Pour ma part, je crois cette séparation inévitable et j'admets volontiers qu'un « pool » recueille les voix par rôle linguistique pour corriger la discrimination pesant sur les petites listes, donc aussi les petites listes flamandes. Mais si ce système ne va pas de pair avec un apparentement idéologique audelà des clivages linguistiques, c'est la disparition à Bruxelles des petits partis. Certes, pareil apparentement idéologique compliquerait encore le système, je le sais. Je tiens à rappeler cependant qu'il serait conforme à une tradition de la démocratie en Belgique. La vie politique est dominée par de grands partis, qui fondent leur influence de masse sur des organisations sociales proches d'eux. Mais ces grands partis ne détiennent pas le monopole du débat. Des formations moins importantes, qui se signalent plus par un profil programmatique, comme les

communistes, les fédéralistes, les écolos, disposent d'un espace dans les grandes circonscriptions.

Ce qui me paraît essentiel, c'est que les propositions Dehaene s'ajoutent à une longue liste de propositions, toutes élaborées unilatéralement. Or, ce n'est que dans le dialogue qu'on pourra vérifier sur quoi peuvent s'accorder les deux communautés. Et l'accord des deux communautés est nécessaire pour fonder un statut de Bruxelles.

Si la Belgique veut se doter d'un système fédéral achevé, il faudra bien qu'un jour, Flamands et Wallons se mettent d'accord sur un statut de Bruxelles qui lui garantisse sa spécificité. A défaut de pareil statut — et donc de pareil accord — les Bruxellois en seraient réduits à une situation ambigüe, ni chèvre, ni chou. Et cette ambiguïté ne pourrait qu'entraver la nécessaire autonomie des Flamands et des Wallons.

2º question : Comment se présente l'opinion des Flamands de Bruxelles ? En quoi a-t-elle évolué ?

R.J. — Que cette opinion a évolué, c'est évident et cela se manifeste déjà dans la manière dont ils se définissent. Le courant qui préfère se situer comme « Bruxellois flamands » plutôt que comme « Flamands de Bruxelles » est devenu beaucoup plus important. Cela s'est senti au 3° Congrès des Flamands de Bruxelles, qui eût pu changer d'appellation si la force de l'habitude ne l'avait pas empêché. Un autre indice de l'évolution en cours, est la protestation de ce congrès contre la désignation de M. Bascour comme membre flamand de l'Exécutif bruxellois, alors qu'il vit à Lennick. Il faut savoir que des dix-neuf parlementaires flamands, élus directs de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde, deux seulement habitent Bruxelles même. Eh! bien, cela est de moins en moins apprécié par les Flamands de Bruxelles.

De fait, l'évolution de l'opinion est plus profonde que le signalent ces indices. Avant le développement d'une infrastructure socioculturelle flamande à Bruxelles, la communauté flamande était composée essentiellement de Bruxellois de première génération, éventuellement de seconde génération — lesquels s'identifiaient beaucoup plus volontiers à leur région d'origine qu'à la ville où ils habitaient. Il y avait identité entre leur milieu politico-culturel et celui de la Flandre.

Cela a changé avec le développement de conseils culturels locaux disposant d'une infrastructure propre: la communauté flamande s'insère mieux aujourd'hui dans la réalité bruxelloise. L'identité flamande s'affirme par des festivals qui amènent dans la capitale des compagnies théâtrales de toute l'Europe, par une volonté d'ouverture envers les immigrés, par des fêtes du 11 juillet dont la publicité est polyglotte, du français au japonais... On voit le chemin parcouru depuis le nationalisme romantique dont le support était une rhétorique XIXe siècle. Il est évident que cette évolution a été facilitée par la perte de vitesse du FDF et le recul de l'agressivité anti-flamande qu'il incarnait. Les premières ouvertures dans l'opinion des Flamands de Bruxelles ne se sont par pro-

duites dans le domaine du linguistique, mais sur des terrains concrets comme celui des luttes urbaines. J'ai toujours eu l'impression que dans les congrès des Flamands de Bruxelles les débats sur les problèmes autres que politico-administratifs — c'est-à-dire l'immigration, l'habitat ou l'environnement - prenaient mieux en compte l'ensemble de la réalité bruxelloise que le débat politique au sens étroit. Ce mécontentement est d'ailleurs payant. Le discours de Dehaene, évoqué par Jacques Moins, vient d'être publié dans « Ons Brussel », périodique du Vlaamse Club de Bruxelles, complété par un texte de Bascour. En comparant les deux textes, il apparaît que Bascour prend davantage en compte les aspects positifs des congrès des Flamands de Bruxelles que ne le fait le ministre Dehaene dans son discours... Une véritable opération de charme!

Mais attention! Tout cela ne signifie pas que les esprits aient mûri. au point de rendre possible la signature d'un accord demain matin! Ce qui est à mes yeux certain, c'est que la nouvelle sensibilité des Flamands de Bruxelles aux réalités de leur ville et l'attitude moins hostile des francophones créent des conditions pour un dialogue - conditions qui n'existaient pas il y a dix ans.

> 3º question: Que signifie pour toi la notion de Bruxelles, région autonome ?

R.J. — Je me rallie à cette notion, telle que les communistes bruxellois l'ont définie ensemble : une région autonome... pour deux communautés. Relativons cependant l'importance de cet avis, qui ne peut faire oublier l'hostilité que nourrissent les Flamands envers l'étiquette « région » accolée à « Bruxelles », sous quelque forme que ce soit.

Cette querelle de mots devrait nous faire réfléchir. Trop souvent, les forces fédéralistes s'épuisent à opposer leurs thèses respectives au lieu d'examiner quel projet ils pourraient opposer ensemble aux menées néo-unitaristes. L'essentiel, au-delà des mots et des formules, est de bien voir qu'un projet fédéraliste pour Bruxelles devra de toutes façons tenir compte de trois aspects:

1/ le droit des Bruxellois de prendre eux-mêmes en mains leur devenir socio-économique. C'est un aspect dont les Flamands de Bruxelles

sont devenus plus conscients;

2/ le droit à l'autonomie des deux communautés nationales qui cohabitent dans la ville. Je me demande si les francophones n'acceptent pas

mieux cette idée aujourd'hui que naguère;

3/ la prise en compte du rôle national et international de la ville, qui implique que des forces autres que bruxelloises soient associées à la gestion de la ville. Ce troisième point hypothèque le plus l'avenir de Bruxelles, dans la mesure où il a servi trop souvent de prétexte pour vider les deux premiers de leur contenu.

Une approche du problème qui me semble fort intéressante est celle que Michiel Vandenbussche, socialiste flamand de Bruxelles, a



développée lors d'une rencontre intitulée « Pour une alternative progressiste flamande » (voir CM d'octobre page 53).

Il parle de capitale plutôt que de région, mais au départ de l'idéeforce de la démocratie il met en évidence six axes pour un projet bruxellois:

1/ le souci de démocratie ne peut s'accommoder d'un centralisme excessif. Cela signifie pour Bruxelles, qui regroupe un million d'habitants environ, qu'on sauvegarde divers niveaux de décision : les communes, dont il refuse la fusion en une seule entité; l'agglomération, la région, la province:

2/ l'autonomie des communautés dans les matières socio-culturelles et les problèmes personnalisables doit être intégrée dans une gestion

d'ensemble via un conseil de la capitale :

3/ la vitalité de la communauté urbaine postule un équilibre entre secteurs économiques, entre industries et services. En d'autres termes, M. Vandenbussche s'oppose, avec la FGTB de Bruxelles-Hal-Vilvorde notamment, à la désindustrialisation de la capitale;

4/ la politique urbaine doit rompre avec les pratiques du passé et intégrer harmonieusement les fonctions Vivre, Habiter, Travailler, cela à l'opposé du développement actuel de guartiers unifonctionnels (centre

administratifs - commerciaux - d'habitation);

5/ sur le plan culturel, il importe de viser à une intégration des divers groupes, dont certains sont encore privés de droits politiques. Cette intégration multiculturelle ne s'oppose pas, pour M.V., à l'autonomie des francophones et des néerlandophones, mais se structure à partir d'elle:

6/ enfin, M.V. plaide pour une « auto-organisation » de la population, sur base d'une démocratie de participation s'appuyant sur l'expérience des conseils culturels locaux flamands.

Je me sens très proche de cette façon d'aborder les problèmes, en me souciant fort peu des étiquettes qu'on y colle!

> 4º question: Comment vois-tu les fusions de communes bruxelloises?

R.J. — Comme l'ensemble des Flamands, je crois que les actuelles limites communales ne sont pas adaptées aux réalités d'aujourd'hui et qu'elles constituent un handicap à l'élaboration d'une structure convenant aux deux communautés. Je comprends néanmoins que les francophones soient plus attachés à la dimension locale que les Flamands.

Ceci dit, quelles fusions? J'observe que la thèse d'une fusion de toutes les communes en une seule entité perd du terrain dans l'opinion flamande. Mais, contrairement à Jacques Moins, je partage l'avis du congrès des Flamands de Bruxelles, qui propose de six à onze communes, avec donc une moyenne de 100.000 plutôt que de 50.000 habitants. Ces entités plus grandes devraient permettre de mieux prendre en compte toute la diversité de la réalité bruxelloise au niveau local.

5° et dernière question : En fin de compte, existe-t-il des divergences importantes entre Jacques Moins et toi ?

R.J. — En général, le Bureau bruxellois du PC, dont Jacques et moi faisons partie, arrive à se situer dans le débat politique à Bruxelles sans trop de désaccords. Mais il est évident que dans le domaine communautaire nos points de départ son différents. Cela ne nous met pas en opposition avec le projet de statut pour Bruxelles, que nous avons élaboré ensemble en 1980 et qui reste, je crois, d'actualité, même si sur certains points il faudra le compléter ou l'actualiser (*).

Il n'y a donc pas de « divergences importantes ». Je cite deux exemples de désaccords qui ne sont pas importants. Jacques se sert de ma langue maternelle (« Rijksgebied », dit-il) pour expliquer les malheurs qui menacent Bruxelles. Ce faisant, il reprend une habitude de francophones, dont je ne suis pas sûr qu'elle favorise le dialogue. Et quand il évoque les « lueurs d'espoir » apparues chez les Flamands de Bruxelles tout en s'interrogeant sur les exigences des Flamands de Flandre, il ne pipe mot des retards qui pèsent sur la volonté de dialogue surtout dans certains milieux francophones, y compris progressistes comme le PS.

On le voit, il y a des désaccords entre nous. Ils ne sont vraiment pas essentiels.

^(*) Ce document peut être obtenu en écrivant aux CM.

ce qu'a dit jean-luc Dehaene

L'allocution prononcée le 10 septembre 1986 par le ministre Dehaene à la tribune de la Fédération des entreprises à Bruxelles est trop copieuse pour que nous puissions la reproduire ici in extenso (sauf à bénéficier à cette fin d'un subside spécial...). Nous en donnons de substantiels extraits.

Après avoir acté « les altérations souvent irréparables causés au tissu urbain bruxellois » et « l'injustice financière faite à la capitale », le ministre appelle à la mise sur pied d'une « politique draconienne et systématique de rénovation urbaine ». Mais, constate-t-il, Bruxelles n'a plus d'argent.

- « Les communes bruxelloises se sont en effet enfoncées dans un cercle vicieux, car les villes dépeuplées n'ont pas d'argent. Leur population, composée en grande partie de vieillards et d'immigrés, paie peu ou pas d'impôts du tout ; au contraire ce sont souvent des indigents en quête d'assistance auprès de la commune. Les charges grimpent tandis que les revenus communaux baissent. Ce phénomène est encore renforcé par le fait qu'en 1974, lors de l'opération de fusion et de la régionalisaiton du fonds des communes, les finances communales bruxelloises ont été victimes d'un véritable « hold-up ».
- » Du fait de la clé de répartition utilisée, la part des communes bruxelloises dans le fonds des communes a baissé progressivement de 20,5 à 7,82 % (11,4 % si l'on tient compte de la dotation spécifique pour Bruxelles-ville).
- » Alors qu'en 1984 elles auraient dû recevoir sur la base de l'ancienne clé de répartition 13,637 milliards, elles n'en ont eu en réalité que 8,011 milliards, soit une différence de 5,6 milliards. La différence cumulée depuis 1977 représentait 29,2 milliards en 1984. Aucune région ne peut survivre à une telle hémorragie. Voilà l'origine des difficultés des communes bruxelloises. La vérité commande d'ajouter que le glissement au sein du fonds des communes s'est produit à l'avantage exclusif de la Wallonie.
- » Veut-on sauver Bruxelles? Il faut alors s'attaquer à ces problèmes de l'intérieur. Il faut faire de la rénovation urbaine; une politique d'intégration doit être élaborée vis-à-vis des immigrés; les finances communales doivent être assainies. Impossible d'y arriver sans réformes structurelles approfondies. Car il ne suffira pas d'injecter de l'argent. Il disparaîtrait dans un tonneau sans fond, comme dans les entreprises en difficulté. Des moyens financiers nouveaux n'auront de sens qu'après avoir établi des plans d'assainissement approfondis et réalisé des réformes de structure permettant un management moderne, car qu'il faille des moyens financiers nouveaux est une évidence. Bruxelles, avec ses moyens actuels, n'est pas viable financièrement.»

Le ministre déclare ensuite que la mise au frigo de Bruxelles a été pour elle « une bénédiction », en permettant de gagner du temps. Il rejette catégoriquement la revendication de Bruxelles-3° région. Il ajoute :

« Le temps paraît venu de mettre sur pied, sans précipitation, de nouvelles négociations sur Bruxelles. L'accord de gouvernement en offre une première ébauche.



- » Il détermine que la poursuite, l'adaptation, l'amélioration et/ou la révision éventuelles de la réforme de l'Etat seront préparées au Centre d'étude composé de parlementaires et d'experts. En ce qui concerne Bruxelles, il est explicitement ajouté que le Centre d'étude accordera une attention toute particulière à la problématique bruxelloise, dans laquelle les diverses fonctions nationales et internationalies de la capitale devront être discutées.
- » Une initiative peut être attendue du gouvernement dans les prochaines semaines pour concrétiser ce passage de l'accord gouvernemental. Il est souhaitable que la discussion ait lieu maintenant au Parlement et que tous les groupes politiques représentatifs y participent. Mais l'expérience avec le Centre d'étude a montré qu'on a tout intérêt à faire pleinement participer aux discussions des experts non politiques aux côtés de spécialistes politiques, leur apport devant permettre de mieux étayer les débats sur les plans scientifique, juridique et financier.
- » Dans le cadre de ces discussions un statut doit être élaboré pour Bruxelles au départ de sa fonction de capitale. Institutionnellement cette fonction implique plusieurs éléments. Des institutions spécifiquement bruxelloises, quelle que soit leur dénomination et en application ou non de l'article 107quater de la Constitution, peuvent et doivent être mises sur pied afin de mener la politique propre au territoire de Bruxelles-Capitale. Mais, en raison de la fonction de capitale, ces institutions bruxelloises devront toujours maintenir un lien structurel avec les structures nationales, plus particulièrement avec le parlement et le gouvernement national. Les francophones et les néerlandophones devront également participer sur un pied d'égalité à la politique au sein des institutions bruxelloises comme c'est le cas dans les institutions nationales. »
- « En d'autres termes, les deux communautés doivent participer de la même façon à la prise de décision dans tous les domaines et à tous les niveaux. De même les matières culturelles et personnalisables à Bruxelles doivent être réglées de façon autonome par les deux communautés. Enfin l'accumulation actuelle d'instances politiques doit être évitée par une simplification des structures.
- » En ce qui concerne Bruxelles, je dois toutefois vous avertir du danger de torpillage du dialogue avant même qu'il ne démarre si les limites actuelles sont remises en question. Ces limites ont été fixées en 1980 par adoption d'une Loi à la double majorité spéciale. Il ne se trouvera plus jamais de majorité parmi les parlementaires flamands pour la modifier.
- » Sacrifier l'avenir de Bruxelles, capitale nationale et internationale, dans un combat perdu d'avance pour la modification des limites serait une grave erreur dont Bruxelles ferait les frais. Bruxelles, la Flandre et plus particulièrement Hal-Vilvorde ont tout à gagner d'un renforcement et d'une intensification de leur collaboration. Seul un climat de confiance mutuelle peut y présider. L'acceptation définitive de la délimitation du territoire de la capitale en est la condition sine qua non. »

» Mais, renvoyer la préparation du statut définitif de Bruxelles au Centre d'étude ne signifie pas que Bruxelles doive rester dans le "frigo institutionnel" de 1980 jusque dans les années nonante. » Le gouvernement a nettement choisi de franchir une étape intermédiaire mais décisive vers une solution institutionnelle définitive. Cette étape intermédiaire est axée sur les structures internes de Bruxelles. Je songe à cet égard d'abord à la modification de la loi du 26 juillet 1971 organisant les agglomérations et fédérations de communes. Cette modification vise à améliorer le fonctionnement et à rénover les institutions par le biais d'élections de l'agglomération de Bruxelles. »

A propos de l'agglomération, Jean-Luc Dehaene déclare :

» Entre-temps, le climat politique à Bruxelles a évolué de telle façon qu'il doit être possible de donner une chance nouvelle à l'agglomération en tant qu'institution. Moyennant un minimum de modifications, la ratio legis de la loi de 1971, c'est-à-dire la participation équivalente des francophones et des néerlandophones à la politique de l'agglomération et à celle, autonome, des commissions culturelles, peut être intégralement garantie.

» La Loi doit, à cet égard, concrétiser les trois points suivants :

 les élections du conseil d'agglomération seront organisées sur la base de listes unilingues ;

2. pour la répartition des sièges entre les deux groupes linguistiques, les résul-

tats seront constitués par groupe linguistique (pool);

 au collège exécutif les membres francophones et néerlandophones exerceront des compétences équivalentes et les décisions seront prises par consensus. »

Le ministre se dit fermement convaincu qu' « aucune modification au statu quo institutionnel n'a la moindre chance de réussir si les francophones ne sont pas disposés à permettre aux néerlandophones de participer, sur un pied d'égalité, avec lesdits francophones, à tous les niveaux de l'exercice du pouvoir à Bruxelles.

- » Je reviendrai plus loin sur les compétences du nouveau Conseil d'agglomération.
- » Une seconde étape, à mon avis essentielle, concerne les moyens financiers au niveau de la Région. L'attitude de dotations spécifiques a eu pour effet que la part de Bruxelles dans les moyens accordés aux Régions a nettement dépassé les 7,82 % prévus par la loi du 20 juillet 1979. L'accord de gouvernement garantit le maintien de ces moyens spécifiques. Au niveau de la Région, les moyens prévus pour Bruxelles peuvent aisément soutenir la comparaison avec les autres Régions. »

Que dit le ministre à propos des droits de succession ?

- « En Flandre et en Wallonie les droits de succession sont affectés au financement des secteurs nationaux. Pour Bruxelles ils sont ajoutés aux moyens de la Région. Leur affectation est en tout état de cause acquise pour la région bruxelloise pour 1986 et pour les années suivantes. Pour 1986, le problème sera réglé par une inscription au budget du Ministère de la Région Bruxelloise. Par la suite, l'attribution se fera par voie légale comme cela fut le cas pour la Flandre et la Wallonie par la loi du 5 mars 1984.
- » Le versement effectif du produit des droits de succession à la région bruxelloise est toutefois subordonné à l'approbation par l'Exécutif bruxellois :

1. de plans prévoyant un strict assainissement financier par commune ;

2. d'un plan de restructuration pouvant comprendre :
 — la fusion de certains services communaux ;

le transfert de certaines tâches communales à d'autres pouvoirs;

- des modifications aux limites des territoires communaux ;

- des fusions volontaires;

 l'établissement de nouveaux rapports entre les communes et plusieurs autres pouvoirs. »

*

Ajoutons encore que le ministre envisage le transfert de certaines compétences communales à l'agglomération. Un projet de loi est en préparation dans ce sens. Quant à la politique de rénovation urbaine, qui « s'impose de toute urgence », c'est la région qui doit l'élaborer et la mettre à exécution au moyen d'une institution para-régionale, dit J.-L. Dehaene.

Il ajoute : « A cet égard, la politique du logement et la politique d'aménagement du territoire et de l'urbanisme doivent être en concordance avec la politique de rénovation urbaine. Une modernisation de la loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire pour Bruxelles s'impose comme cela s'est déjà fait en Wallonie et en Flandre.

» En ce qui concerne le problème des immigrés, je soutiens pleinement la proposition du sénateur Jos Chabert. Il propose la nomination d'un Commisaire du Gouvernement qui fera rapport dans les six mois — rapport qui sera immédiatement discuté au Parlement. »

In fine, le ministre réitère sa conviction que « Bruxelles n'a aucun intérêt à s'isoler de la Flandre et de la Wallonie par la création d'une région autonome ».

Ce décalage entre la dimension individuelle de la domande sociale

débat sur le rénové (suite)*

l'école de tous pour chacun

L'une des contributions importantes, et originales, des communistes aux luttes a été de mettre en avant un souci constant d'articuler les intérêts fondamentalement communs des travailleurs et des usagers des services publics.

L'enseignement offre en vérité une manifestation tout à fait exemplaire de cette solidarité, et l'existence de ce qu'il est convenu d'appeler la communauté éducative n'est assurément pas étrangère à l'impact politique des luttes dans ce secteur.

Cet avantage qu'il convient de consolider ne doit cependant pas faire perdre de vue à ceux qui ont en charge la défense du service public de l'Ecole que les conduites des usagers envers elle répondent le plus souvent à des stratégies individuelles qui ne pensent pas prioritairement l'école dans la perspective d'une promotion collective : les parents, les élèves attendent de l'école qu'elle réponde d'abord à l'idée qu'ils se font de leurs besoins en matière d'éducation et de formation et si le souci réel qu'ils ont de la qualité de l'enseignement n'est pas négligeable, il faut douter que cette exigence de qualité porte d'emblée sur l'appareil scolaire comme instrument privilégié d'une avancée démocratique dans le domaine des savoirs et des pratiques culturelles.

Ce décalage entre la dimension individuelle de la demande sociale et le discours progressiste en matière d'enseignement doit être évalué avec soin car il faut craindre que c'est sur cette manière de malentendu entre les usagers de l'école et ses meilleurs défenseurs que s'appuie le discours élitiste de la pédagogie de droite.

Toute l'habileté de cette offensive idéologique contre les acquis démocratiques en matière scolaire consiste en effet à présenter comme des inconciliables la mise en place d'un enseignement de qualité au service des individus et la poursuite d'une expérience pédagogique, le rénové?, au service du plus grand nombre. On accrédite ainsi l'idée que la démocratisation des études suppose le nivellement par le bas; on valorise l'élitisme pour habiller de raison une cynique pratique d'exclusion

des gens dans leur travail et déjà pointe aussi l'idée qu'une carrière ne sera plus linéaire, qu'on doit être « polyvalent » (ce terme était très à la mode). L'école traditionnelle ne formait qu'une élite à ce type de disponibilité. Je me demande si le rénové n'avait pas une fonction dans ce processus. Il est à remarquer que certains bastions scolaires ne sont jamais passés au rénové : les écoles de la Ville de Bruxelles, par exemple. Quel besoin avaient en effet les milieux favorisés (recrutement prioritaire à cette époque) d'entrer dans ce jeu, puisque leurs enfants accéderaient de toutes manières aux études supérieures ? De même les « bastions » catholiques, du moins au début, refusent le rénové. On a l'impression à cette époque que le rénové c'est pour les enfants des autres. Et c'est là que l'illusion a joué dans les deux sens. Les progressistes y ont vu un terrain d'action privilégié : on allait enfin obtenir des résultats avec les moins favorisés, on allait libérer l'école.

A partir de ce moment-là se profile un enseignement à deux vitesses, non plus les latines et les scientifiques d'un côté et les professionnelles de l'autre (ce qui subsista cependant, mais un enseignement ouvertement élitiste et/ou menant à l'université d'un côté, et un enseignement « pour tout le monde » de l'autre, menant éventuellement à l'université, mais se voulant surtout épanouissant et moins contraignant.

Ce qu'il y a d'étonnant c'est que tous deux étaient adaptés à la société et à sa division en classes. Dans un système comme dans l'autre, les enfants des milieux favorisés restaient favorisés et avaient plus de chances de réussir. A ses débuts, le rénové a formé des futurs travailleurs moins amers et moins révoltés parce que moins conscients de leurs échecs. Dans l'ensemble, tout restait en place.

Pourquoi les progressistes, qui avaient formulé des critiques à propos du projet dès le début, ont-ils cependant été amenés à le soutenir, à l'approuver? Je pense que nous l'avons fait par idéalisme, au sens premier du mot. Nous avons cru pouvoir réformer la société via un changement dans les méthodes éducatives et pédagogiques, par une modification des matières à enseigner.

Les enseignants sont des empiristes et parce qu'ils ont devant eux de jeunes individus, ils agissent comme des pygmalions. Les élèves de milieux défavorisés que nous gardions dans l'enseignement général, et parfois jusqu'en rhéto étaient pour nous des victoires, ce qui est juste en termes d'individus, mais faux en termes de société.

Nous avions aussi gardé l'illusion qu'un diplôme d'humanités avait de la valeur. Or, il devenu évident que ce diplôme ne suffirait plus et que nous ne faisions que reporter la lutte.

A mon avis donc, l'illusion n'est pas dans « le vieux rêve populiste d'école unique » (2), mais dans l'idée qu'on pouvait révolutionner la société simplement en luttant au niveau scolaire.

⁽²⁾ A. Van Haecht, *Le rénové : une histoire ancienne*, C.M. 145 (septembre 1986), p. 52.

scolaire: tout est fait, tout est dit pour dispenser l'illusion que la diversité des autres est un frein à l'épanouissement de chacun et que seule la plus rude des compétitions et une saine politique de l'échec sont en mesure d'assurer la qualité des apprentissages et des enseignements.

Il convient de ne pas sous-estimer la redoutable efficacité idéologique d'un tel travestissement des réalités pédagogiques par le discours de droite qui fonctionne, comme à l'accoutumée, sur une occultation des conditions collectives des choix et des usages individuels.

Aussi les forces de progrès ne doivent-elles pas se lasser de répéter cette évidence que délivre la plus élémentaire pratique pédagogique, à savoir que c'est à la seule condition d'assurer le meilleur enseignement pour tous qu'on conforte pour chacun les chances de conduire au succès son projet individuel.

Il faut entreprendre de le redire : les valeurs pédagogiques de la gauche n'ont pas pour elles le seul avantage d'une générosité que la droite du reste est prête à lui reconnaître : toute efficacité en ce domaine suppose comme sa condition fondamentale l'ambition d'une politique éducative centrée sur la promotion du plus grand nombre.

jean-claude raillon

voir plus loin

L'article d'Anne Van Haecht est plus un constat historique que réellement une étude du rénové. Il a néanmoins le mérite de mettre le doigt sur plusieurs points épineux et surtout de mettre à nu l'ambiguité des laudateurs et des détracteurs du projet. Ce sera le premier point sur lequel je voudrais faire quelques remarques.

Le rénové est né dans les années soixante et a été actualisé dans les années septante. Les circonstances économiques et sociales expliquent, à mon avis, le double aspect progressiste/réactionnaire du rénové. La démocratisation des études (je veux dire l'accès plus large à l'école secondaire) amène un autre public à l'école : il était urgent de s'y adapter si l'on voulait profiter au maximum des potentialités nouvelles.

C'était impératif pour les progressistes (il est inutile d'expliquer), mais aussi pour le monde patronal (1), s'il voulait avoir une main-d'œuvre « intelligente ». En effet c'est l'époque où commence à régner le mythe de la science à tout prix, de la science libératrice, c'est l'époque des rêves de robotique, etc.

C'est ainsi le temps où — je m'en souviens comme élève dans les années soixante — on insiste déjà sur l'indispensable « adaptabilité »

⁽¹⁾ cfr. J.M. Simon, *Enseignement et politique patronale : discours, enjeux,* C.M. 145 (septembre 1986), p. 34. Voir pour l'évolution, pp. 36-37.

Cet aspect du rénové — fer de lance d'une lutte de gauche — est vite apparu aux veux de la droite et aussi aux veux d'une gauche réformiste. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour qu'on (socialistes compris) sabre dans le budget de l'Education nationale. La lutte devenait impossible: comment « faire du rénové » sans activités complémentaires, avec moins d'heures de rattrapage, sans fillières parallèles pour retrouver une option...? Comment, sans budget croissant, donner une chance de participer à la culture ?

Le système tournait à l'absurde et finalement s'est réduit à une affaire de méthodes pédagogiques, de psychologie, voire de programmes. Les écoles catholiques en ont — intelligemment — retenu ces aspects: l'école s'est simplement adaptée aux conditions nouvelles (technologiques, sociales et familiales) sans aucun danger pour la société. La TV, l'informatique etc. ont passé les murs de l'école; on fait plus de sciences et moins de latin, de philosophie, etc. On a adapté le langage, les relations. Aussi, actuellement, l'enseignement catholique défend son rénové. Pourquoi pas ?

Quant aux écoles restées traditionnelles, elles ont profité du mouvement, elles aussi, s'adaptentr à la modernité comme elles l'auraient fait tôt ou tard.

Avant d'aborder la question des contenus, des programmes, je voudrais ajouter ceci : l'idéalisme nous a aussi poussés à accepter - ce dont parle Anne Van Haecht — une vision psychologisante des problèmes. Ce fut encore une mystification: comprendre un enfant, ce n'est pas résoudre ses problèmes, ni modifier ses conditions de vie.

On doit constater une totale évacuation (même dans les cours d'histoire et malgré le fait qu'on parlait alors de Marx, de classes, etc.) de la lutte des classes comme explication des tensions, des injustices, etc. C'est l'époque d'ailleurs où l'on répétait à volonté, dans les conseils de classe notamment, qu'il fallait « tuer le père », j'en passe et bien d'autres. Mais, qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas : il est évident que cette approche a été bénéfique dans une certaine mesure, puisque l'élève se rapprochait ainsi du professeur et en tous cas, échappait, en partie aux jugements tout faits sur ses capacités intellectuelles.

Pour ce qui est des programmes, je suis en désaccord avec Anne Van Haecht. Les programmes ont été élaborés systématiquement autour des inspecteurs, de certains professeurs d'université et avec des enseignants choisis.

Le groupe CHEMA avait déjà fait, à l'époque, une analyse critique des programmes d'histoire.

Quoi qu'il en soit, il faut dire que, suivant les matières, la part des marxistes, des progressistes a été très variable. Souvent, la rénovation des programmes fut une aubaine pour les novateurs en chambre, ce qui fit dire qu'on faisait « des expériences » sur les enfants.

Je reste persuadée que parfois on a changé pour changer : le programme de latin en est un exemple. Les idées les plus folles étaient à l'ordre du jour, depuis l'apprentissage du latin comme d'une langue moderne, en passant par l'apprentissage du néerlandais ou de l'anglais exactement comme celui de la langue maternelle (ce qui postulait pas de grammaire, de dictées etc. au début) ou encore l'apprentissage de méthodes avant même que de savoirs. Néanmoins, cette réforme fut positive en ce sens qu'elle obligeait à secouer la poussière de programmes viellis, qu'elle poussait les enseignants à remettre en cause certains « must » de la culture et aussi à actualiser leurs connaissances.

Avant d'aller plus loin, il est peut-être temps d'insister sur le fait qu'au moins en ce temps-là, il y avait un projet pédagogique, discutable, mais explicite. La communauté éducative pouvait dès lors discuter, réfléchir. Il y avait des dimensions, mais le projet existait et on pouvait se définir par rapport à lui (3).

Aujourd'hui, que se passe-t-il ? Il y a bien sûr un autre projet mais il est camouflé et n'en transparaissent que des idées morales : effort, volonté, goût du travail, etc. On change les programmes, mais sans les accompagner d'un discours idéologique clair, ou plutôt d'un projet éducatif global, comme l'expliquaient les promoteurs du rénové. D'autre part, on invoque les finances. L'idéologie qui soustend l'actuelle réforme est bien plus difficilement discutable. La conscience politique doit être beaucoup plus profonde pour analyser le nouveau projet, d'autant qu'il s'inscrit dans un contexte général d'économie, de « solidarité », etc. Toutes les conditions sont donc réunies pour que le débat de fond à quoi sert l'école ? quelle société voulons-nous ? — soit escamoté et que la lutte des enseignants soit une lutte purement économiques (salaires, emploi, statut) et défensive (sauvons ce que nous avons).

Il est impossible actuellement de discuter des programmes de même — ce qui n'engagerait personne puisque reporté dans un futur lointain — d'un nouveau projet. Pire, on ne peut même pas faire un bilan. L'urgence est autre. Le nouveau projet passera par le biais des économies forcées, des écoles à vocation unique (général ou technique ou professionnel), des classes plus nombreuses, des enseignants plus âgés...

On pourra critiquer le rénové mais il faut dire et redire qu'il offrait des conditions de travail extraordinaires et qu'en cela, il était certainement progressiste. On travaillait mieux en demi-groupes avec des heures de rattrappage, avec des crédits pour les sorties pédagogiques avec les coordinations entre branches, etc. Et si les contenus n'étaient pas parfaits, à l'évidence, on voulait croire en l'enseignement comme en un investissement important. Et en disant cela, je n'oublie pas les restric-

⁽³⁾ Les discussions pédagogiques, idéologiques allaient bon train dans les salles des professeurs, ce qui n'est plus le cas.

tions formulées dès le début. On faisait aussi confiance aux enseignants en leur laissant une liberté de choix (certains programmes permettent de choisir dans une liste de sujets), de création (méthodes).

Pour conclure, je voudrais dire qu'à mon sens, le rénové est déjà mort et que, si nous voulons combattre utilement l'actuelle politique de l'enseignement, nous devons, comme le suggère Anne Van Haecht, nous situer déjà à l'étape suivante : celle d'un nouveau projet. Pour l'instant, la droite nous oblige à défendre ce qui reste du rénové avec ce qu'il représente de démocratie, de générosité et en tous cas de contre-projet par rapport à la politique de l'actuel gouvernement. A nous de voir plus loin. maimoineo un seupit del egmor, tado en edou marianne blume

Ce qui assure le cynisme bonnasse d'un ministre et criene le sout-

en place rappetatt d'ailleurs - è bon entendeur... - que le allence est, è

en diagonale

« travaux inutiles » : petits et grands calculs

Il n'est pas si fréquent qu'une émission de TV accroche un large public sur une ébauche de débat, rompe les digues du conformisme et des silences maffieux. Bravo à J.-C. Defossé d'avoir renoué le fil du reportage critique: allégresse de ton et ténacité journalistique. On a bien ri, et les menteurs et les hypocrites ont dû se montrer tels qu'ils sont, plus bêtes qu'arrogants.

Sans doute y a-t-il d'autres travaux inutiles qui sont menés sous l'égide d'autres services publics, et encore bien davantage dans le secteur privé (avec des sous du public). Mais l'un n'excuse pas l'autre.

Il n'empêche que le rire était parfois un peu nerveux, que la bêtise au pouvoir était trop sûre d'elle et que la crainte du poujadisme a nourri quelques réticences. On peut se demander pourquoi.

Pourquoi, par exemple, un ministre des Travaux publics « défend son administration », et pas un ministre de l'Education nationale; pourquoi il y a des primes pour ingénieurs des T.P. au mètre cube de béton, et pas pour enseignants.

Sans doute les gaspillages manifestes et répétés constituent-ils un faible pourcentage du total des travaux en cause. Il ne s'agit pas, en effet, de sciences exactes. Mais les entourloupes dénoncées ne sont en réalité que les petits ratages d'uns ystème tout entier « régulier », légal et gaspilleur même quand il rend des services.

Ce qui assure le cynisme bonnasse d'un ministre et crispe le sourire de plus d'un téléspectateur, c'est le consensus « social-démocrate et keynesien » sur les dépenses et l'emploi. On n'a sans doute pas arrêté suffisamment de chantiers, comme le suggérait René Schoonbrodt dans l'émission finale. On n'a pas discuté du tout du partage du marché entre quelques grosses entreprises, spécialement dans la période de conjoncture d'il y a quelques années, ni des prix globalement surfaits. Ni du front des forces vives syndicales et patronales du secteur de la construction.

Par delà les « boulettes » plus ou moins grosses qui auront retenu l'attention, ce sont ces mécanismes et ces consensus qui expliquentle secret et les réponses dilatoires. Interrogé par l'écolo Daras, le ministre en place rappelait d'ailleurs — à bon entendeur...— que le silence est, à son estime, une exigence statutaire imposée aux fonctionnaires sous son autorité. Le corporatisme des Ponts et Chaussées ne relève pas

seulement de la sociologie des distinctions, il échange, contre primes et salaires privilégiés, la fidélité, le zèle et le silence d'un groupe-relais avec le monde patronal.

Par delà les « boulettes » et les profits aveuglément assurés, la série TV de J.-C. Defossé a donc aussi ouvert la discussion sur « la croissance ».

Un autre modèle, disions-nous.

Joë Gom.

pas comme les autres

Avez-vous lu « Militer autrement » de Michel Tozzi ? Dans cet essai où chaque militant peut retrouver pas mal de ses expériences et de ses interrogations, l'auteur, qui est syndicaliste et enseignant, propose d'inventer un nouveau mode de militantisme (il dit « militance », étant affilié à la CFDT). Il n'offre pas de recettes mais une brassée d'idées. Pour redevenir attractive, la gauche se doit d'abord d'offrir un projet collectif de transformation. Ensuite, de décloisonner les genres, de faire place à l'humour, à la convivialité, à la tendresse... Les organisateurs du colloque Science, culture et paix sont-ils des disciples de Michel Tozzi? C'est bien possible. A l'heure où un colloque ennuyeux en chasse un autre, ils ont réussi une journée équilibrée, aérée, où même les plus vieux routiers du militantisme auront appris quelque chose et retrouvé le sou-

Les organisateurs, c'est l'Association médicale pour la prévention de la guerre nucléaire, qui s'était sentie inspirée par l'Année internationale de la paix. Au départ donc, rien de particulièrement jovial.

L'innovation consiste surtout dans le décloisonnement des genres. Que venaient donc faire le compositeur Henri Pousseur et sa boîte à musique à une tribune qu'avaient occupée peu avant un géophysien et un biologiste ? Réponse : H. Pousseur aura fait réfléchir l'auditoire aux relations entre musiques et paix, entre l'harmonie d'un quatuor et l'animosité que peuvent nourrir ses interprètes les uns pour les autres; il aura fait réfléchir aux fonctions sociales de telle ou telle musique, y compris à cette « exploration de l'étrangeté » qui caractérise la démarche de tant de compositeurs contemporains. C'était une illustration originale du thème du jour : « La science et la culture peuvent devenir des instruments de destruction; mais elles peuvent aussi être des outils puissants de promotion humaine et de développement. A travers la recherche fondamentale, la maîtrise des technologies nouvelles, les nouveaux modes de communication, à travers la tolérance et la pluralité culturelle, il y a un espace de création pour un équilibre et un mieuxvivre de l'homme avec l'homme, de l'homme avec son milieu ».

Tour à tour, le professeur Vis, pédiâtre, le professeur Berger géophysicien, le professeur Piérart, biologiste, M. Lindemans, économiste et le journaliste Jean-Paul Marthoz ont apporté leur vision du problème, avec leur savoir, leur sensibilité et leurs questionnements.

Comme ceci n'a strictement rien d'un compte-rendu, nous nous bornerons à souligner la complémentarité et la qualité de ces apports.

Maurice Errera, président de l'Association, et Walter Burniat qui a animé la journée n'auront pas été seuls à être satisfaits de leur colloque.

r.l.

APPEL AU GOUVERNEMENT BELGE POUR LA PAIX, LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

Un appel au gouvernement belge a été lancé au terme du colloque. En voici le texte.

Au seuil du XXI^e siècle, l'humanité est, pour la première fois, devant un choix incontournable : se détruire et se laisser détruire ou construire la paix et le développement du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

800 milliards de dollars ont été dépensés en 1985 pour l'armement : c'est aussi la dette totale des pays pauvres. Les pays industrialisés consacrent, en moyenne, 20 fois plus d'argent à la recherche et au développement dans le domaine militaire qu'à l'aide au Tiers-Monde.

Les projets qui — comme l'IDS — drainent des fonds énormes et mettent d'ailleurs nos propres économies en péril, ont des retombées civiles minimes qui ne rencontrent ni les besoins fondamentaux des pays industrialisés — lutte contre le chômage et la pauvreté, pour la qualité de la vie, la sauvegarde de l'environnement et de la culture, ni ceux du Tiers-Monde — lutte contre la famine, les maladies et l'analphabétisme.

Le concept de sécurité qui cherche à justifier ces dépenses se nourrit de la peur et de la perception stéréotypée de l'autre, concurrent ou ennemi désigné. Les media jouent ici un rôle non moins important que celui des chercheurs. Les scientifiques sont responsables du choix des investigations qu'ils font et du devenir de leurs découvertes. Les professionnels des media, les enseignants et les artistes sont responsables des messages qu'ils transmettent, de leur forme et de leur influence.

La science et la culture peuvent devenir des instruments de destruction; mais elles peuvent aussi être des outils puissants, de promotion humaine et de développement. A travers la recherche fondamentale, la maîtrise des technologies nouvelles, les nouveaux modes de communication, à travers la tolérance et la pluralité et un mieux-vivre de l'homme avec l'homme, de l'homme avec son milieu.

Les signataires de cet appel, artistés, scientifiques, professionnels des media, enseignants, médecins, pressent le gouvernement belge d'agir concrètement pour la détente, la coopération et le désarmement — d'abord nucléaire. Ils lui demandent de prendre toutes les initiatives qui peuvent condurer arpidement à la conclusion d'un moratoire américain et soviétique sur les essais d'armes atomiques. Ils déclarent vouloir œuvrer directement, dans une optique de paix, avec leurs collègues des pays occidentaux, des pays de l'est et du Tiers-Monde.

« Nous devons adopter une manière de penser essentiellement nouvelle pour que l'humanité survive », disait Einstein.

clientélisme rongeur

Que faut-il pour bénéficier d'une nomination dans l'enseignement artistique supérieur? Réponse d'un certain nombre de musiciens, comédiens, plasticiens, enseignants : il faut un maximum d'appuis politiques, et accessoirement, des compétences.

Dans un document accusateur, ils mettent en cause le clientélisme politique qui ne cesse de se développer et « qui ronge la vie culturelle ».

Claude Etienne, directeur du Rideau de Bruxelles, André Debaer, président de l'Union des artistes, Arlette Dupont, professeur à l'INSAS, André Delvaux, Edmond Dubrunfaut, Bernard Foccroulle, Célestin Deliège, Pierre Bartholomée, et bien d'autres ont pris le courage et le temps de témoigner contre la complaisance avec laquelle les cabinets ministériels — de quelque couleur qu'ils soient — interviennent dans les nominations de l'enseignement artistique. Complaisance poussée à son comble quand un attaché de cabinet se nomme chef d'orchestre « pour se faire plaisir », et alors qu'il n'a jamais pratiqué ce métier.

Les cas ne sont pas toujours aussi drôles.

Plus massivement, c'est par de brutales mutations de professeurs, expédiés par exemple d'un Conservatoire à l'autre, que procède le pouvoir politique, ou en remplaçant soudain sans justification des temporaires ayant dix ou douze ans d'ancienneté. Cet arbitraire, cette arrogance ne connaissent pas de frontière linguistique : en Flandre aussi, Il clientélisme politique fait des ravages, particulièrement dans l'octroi et la suppression de subventions aux compagnies théâtrales.

Bref, les cinquante premiers signataires dénoncent la gravité d'un mal qui déstabilise le travail culturel. Mais ils ne s'en sont pas tenus à cette nécessaire dénonciation. Ils proposent une série de mesures positives, à commencer par la revalorisation des compétences professionnelles, mesures que seule pourrait produire une concertation approfondie entre monde politique et monde culturel.

Le clientélisme politique ne s'exerce pas seulement dans l'enseignement artistique. On en trouve dans des traces, plus ou moins lourdes, dans divers autres domaines de la vie : promotions dans la carrière administrative, logement social, petit coup de pouce en faveur d'un dossier de pension, exemption du service militaire, etc. etc. Que des artistes de renom aient estimé devoir crier casse-cou est le signe d'un ras-le-bol, mais aussi d'une volonté de changement.

débat à poursuivre

On peut s'interroger sur le mot eurogauche.

Si on veut opposer à l'arrogance et à la nocivité néo-libérales une alternative efficace, il faut certes la concevoir à l'échelle européenne.

Mais la notion de gauche rend-elle bien la volonté et la nécessité de dépasser le cadre de la gauche traditionnelle ? Ce n'est pas certain. Or cette volonté et cette nécessité sont encore apparues avec force lors du débat qui s'est déroulé le 5 octobre dernier à Bruxelles, sous l'égide de la Fondation Jacquemotte, dans le cadre de la fête de « Bruxelles en mouvements ».

C'était une manière de Face à la presse sur le thème « Quel avenir pour l'eurogauche ? ». Participaient à ce débat : (par ordre d'entrée en scène) Albert Faust, président de la régionale FGTB et secrétaire général du SETCa Bruxelles, Pierre Juquin, membre du comité central du PCF, Joseph Palau, membre du comité central du PC d'Espagne, Piero Fassino, membre de la direction du PCI, Willy Vernimmen, parlementaire européen du SP, Jacques Moins, président de la régionale bruxelloise du PCB. La plupart sont intervenus à titre personnel, sans mandat de leur parti ou de leur syndicat. Un absent regretté : un représentant du SPD, le parti socialiste d'Allemagne fédérale, qui, malgré son intérêt pour cette initiative, n'avait pu s'y associer.

Quatre journalistes — Hugues Le Paige, Frank Schlömer, Jef Turf et Jean-Louis Tillemans ont tour à tour posé des questions à l'ensemble des orateurs.

Je retiendrai comme idées essentielles de cet échange de vues animé: — aucune force de gauche prise isolément, dans aucun pays d'Europe, ne peut prétendre résoudre les problèmes, immenses et nou-

veaux, qu'affrontent les populations d'Europe capitaliste.

— il faut donc s'entêter à rassembler des forces encore éparses, s'entêter à rechercher les moyens d'élaborer un projet commun. Cela implique la multiplication des contacts, des échanges, des discussions entre toutes les composantes de la gauche, sans qu'aucune n'abandonne son identité. Et sans craindre bien au contraire, de déborder le cadre de la gauche traditionnelle, pour englober dans le projet alternatif les problèmes des femmes, de l'environnement, des jeunes en quête de travail et de paix — problèmes qui peuvent ne pas s'identifier à ceux de la classe ouvrière...

il est vital pour l'Europe, mais pas seulement pour elle, de dépasser

la logique des blocs

— les débats au sommet, s'ils sont indispensables, ne suffiront pas à construire l'eurogauche. Les problèmes concrets suscités par l'internationalisation de l'économie, le jeu des multinationales, les rapports avec le tiers-monde, devraient provoquer des répliques et contreprojets concertés. Le cas de Michelin a été plusieurs fois évoqué.

Au delà de ces idées que je crois pouvoir considérer comme « un fonds commun » à tous les orateurs, voici quelques idées plus personnelles avancées au cours du débat.

Fassino. Parlant d'une culture politique de gauche pour l'Europe, il a insisté sur la part considérable d'idéologiqe dont sont porteuses certaines « vérités » néo-libérales, par exemple à propos du rôle régulateur

de l'économie attribué au marché ou de l'incompatabilité entre technologie avancée et solidarité. Il y a donc toute une entreprise de « déidéologisation » à mener.

Juquin. Se dégager de la logique des blocs militaro-politiques ne peut en aucune manière mener à faire de l'Europe occidentale un troisième bloc. Il s'agit au contraire de s'ouvrir, notamment vers l'Est et en direction du tiers-monde.

Faust. Dépasser les clivages entre partis et entre syndicats, s'acharner à réaliser le rassemblement des progressistes lui paraît essentiel. Méfiant à l'égard de colloques stériles (est gastronomiques), il plaide pour la prise d'initiatives rapides sur des problèmes concrets.

Moins. La recherche d'alternatives ne peut, en Belgique en tous cas, faire l'économie d'un dialogue avec la mouvance chrétienne, même si celle-ci est souvent tentée par l'abstention devant des choix politiques. Moins a ajouté: « Les délais pour construire "l'eurogauche" ne sont pas bibliques ».

r.l.



de l'économie attribué au marché ou de l'incompatabilité entre technologie avancée et solidanté, il y a donc toute une entreprise de « déldéologisation » à mener.

Juquin. Se dégager de la logique des blocs militaro-politiques ne peut en aucune manière mener à faire de l'Europe occidentale un roisième bloc. Il s'agit au contraire de s'ouvrir, notamment vers l'Est et en direction du tiers-monde.



pistes pour non-alignement



L'idée d'une politique étrangère de la Belgique, orientée progressivement vers le non-alignement, vers le dépassement des blocs, n'est pas neuve pour les communistes

Eric Remacle développe cette idée en traçant des « pistes » livrées à la réflexion de tous ceux qui agissent en faveur de la détente et du désarmement.

Sa quête prend appui sur les expériences
— riches et complexes — du mouvement
de la paix, singulièrement en Europe. Peuton mettre en œuvre un nouveau concept de
sécurité, qui démilitariserait les relations
internationales ? N'est-il pas lié au projet
d'une économie de paix ? Telles sont
notamment les questions abordées.

voire remise en question, mais reconnue par le droit int

pistes pour un non-alignement européen démocratiser et démilitariser les relations internationales

stress inemeviage point estimato, europeric remacle (*)

En se prononçant dès 1982 pour le non-alignement européen (1), le PCB entamait une nouvelle étape dans sa réflexion sur l'importance d'une politique européenne indépendante et la nécessité d'un dépassement de la division de l'Europe en blocs. Une telle réflexion ne s'est pas faite en vase clos. Elle s'est alimentée et a elle-même contribué au développement du mouvement pour la paix ouest-européen depuis 1979, mouvement qui se revendique lui aussi du non-alignement (2).

POURQUOI LE NON-ALIGNEMENT?

Sans doute le terme « non-alignement » apparaît-il à d'aucuns comme essentiellement négatif voire abstrait. Il convient donc de rappeler son origine. On le sait, le mouvement des pays non-alignés est né de la volonté de nombreux Etats du tiers monde, pour la plupart récemment décolonisés, de prendre leur destin en main, hors des alliances politiques et militaires et de l'exploitation colonialiste. Une préoccupation que défendait déjà Atatürk lorsqu'il se prononçait pour un monde « non partagé » entre les grandes puissances. Avec la Conférence de Bandoung en 1955, le processus de décolonisation, la création du mouvement des non-alignés, l'ensemble des Etats et des peuples se sont vu reconnaître une égalité de droits et de souveraineté, notamment au travers des Nations unies. Cette égalité encore trop souvent théorique, voire remise en question, mais reconnue par le droit international, constituait une étape importante dans la démocratisation des relations internationales. De nouvelles étapes pourraient commencer aujourd'hui, tant en Europe que dans le tiers monde, tant au niveau politique qu'économique et social.

^(*) Eric Remacle représente la Jeunesse communiste au Bureau du CNAPD. Il est membre du Comité central du PCB.

⁽¹⁾ Cf. la résolution internationale du 24° Congrès du PCB (26-27-28 mars 1982) et le document « Le PCB et l'Alliance atlantique » voté par le Comité central du PCB le 19 juin 1982 (et publié dans les *Cahiers marxistes* ° 106, septembre 1982, p. 31-33).

⁽²⁾ Il a notamment fait l'objet de débats aux Conventions pour le Désarmement nucléaire en Europe (END) et d'une journée d'étude de l'Union belge pour la Défense de la Paix (compte-rendu dans Le Monde et la Paix de novembre/décembre 1985).

Si la mise en avant du non-alignement dans les années 50 et 60 était avant tout un défi aux impérialismes des puissances européennes et des Etats-Unis, il est à présent une remise en cause des blocs euxmêmes. Car le monde a évolué... L'impérialisme capitaliste a perdu quelques bastions, de l'Asie du Sud-Est à Cuba en passant par les anciennes colonies portugaises; ailleurs, d'Haïti aux Philippines et aux anciennes dictatures latino-américaines, il se restructure pour faire face au mécontentement populaire et à la pression internationale. L'URSS, qui avait gagné dans le passé une image de marque positive parmi les progressistes ouest-européens par son aide aux mouvements de libération et ses propositions de paix, apparaît davantage soucieuse de se tailler sa sphère d'influence dans le tiers monde et de faire de ses intérêts géo-stratégiques et de sa raison d'Etat les guides de sa politique extérieure. Sa participation à la logique des blocs et à la course aux armements a également fait réfléchir nombre de pacifistes. Il en est apparu qu'un pays socialiste, a fortiori une super-puissance, ne base pas sa politique uniquement sur des principes, mais est aussi l'objet de contradictions multiples.

Les conflits sino-soviétique et sino-vietnamien, l'abandon par Khadafi du soutien au Front Polisario suite à son accord avec Hassan II, les ingérences de la Syrie dans les affaires internes du peuple palestinien, la guerre Iran-Irak, l'arrêt du soutien des pays socialistes au FPLE érythréen suite au changement de régime à Addis Abeba prouvent que les forces anti-impéralistes dans le monde peuvent avoir des intérêts divergents et des politiques contradictoires. Les atteintes aux droits de l'homme dans de nombreux pays mettent également en évidence les difficultés de développer la démocratie, tant est fort le poids des traditions autocratiques et de la tentation totalitaire.

Les manifestations négatives de la politique des blocs, non seulement en Europe, mais aussi dans le tiers monde (3) sont légion. Enfin, la politique internationale est de plus en plus interdépendante, particulièrement au niveau économique.

On ne peut se contenter de la formule, héritée des années 60 et 70, du « camp anti-impérialiste » regroupant mouvements ouvriers des pays capitalistes développés, mouvements de libération nationale du tiers monde, et pays socialistes.

Outre les contadictions internes de ces groupes, on constate que des alliances plus larges sont possibles dans toute une série de domaines, de la lutte pour la paix au combat anti-apartheid.

Il ne s'agit donc pas de nier le rôle néfaste de l'impérialisme capitaliste dans le monde ni de renvoyer les blocs dos à dos - ils n'ont ni les

⁽³⁾ Cf. Colette Braeckman, « Le tiers monde entre les grandes puissances », dans La Revue nouvelle, février 1981, p. 159-168; Fred Haliday, « La guerre froide: un produit d'exportation », dans le journal de l'European Nuclear Disarmament ° 8, janvier-février 1984; Jean-Paul Vogels, « Des rapports Est-Ouest aux interférences du tiers monde », ddans 1945-1985 : 40 ans de tension Est-Ouest, GRIP-informations ° 6, automne 1985, p. 16-20.

mêmes origines ni les mêmes manifestations. Il ne s'agit pas plus de dévaloriser certains pays du seul fait qu'ils sont des puissances voire des super-puissances : l'aide de l'URSS à l'ANC, les propositions de paix de Gorbatchev, le soutien de la France socialiste au Nicaragua, le rôle de l'Inde au sein de non-alignés, les sanctions adoptées par le Congrès américain contre l'Afrique du Sud, l'engagement de l'Amérique de Roosevelt dans la lutte antifasciste sont autant d'exemples historiques de l'action positive que peuvent avoir les grandes puissances.

Le non-alignement, c'est dire qu'il n'y a aucune puissance qui ait une politique a priori positive. C'est constater aussi que l'emprise des super-puissances et des blocs a des effets négatifs de par sa dynamique propre. L'enjeu est l'abandon d'une conception bipolaire du monde au profit d'une conception multipolaire, donner aux peuples plus d'indépendance et de souveraineté aux niveaux politique, économique, technologique, culturel. Bref, démocratiser les relations internationales.

LE MOUVEMENT POUR LA PAIX : UN BOND QUALITATIF

Comme le soulignait Rosine Lewin dans une précédente livraison des Cahiers marxistes (4), le mouvement pacifiste a connu ces dernières années un bond qualitatif en Europe occidentale et aux Etats-Unis. Premier élément de ce bond qualitatif : le rejet de la logique des blocs et de la course aux armements dans son ensemble, le refus de mots d'ordre unilatéraux. Cette position de non-alignement, fondée sur les constatations relevées ci-dessus, a suscité de nombreuses polémiques entre mouvements de paix d'Europe de l'Est et de l'Ouest. La question des SS-20. l'établissement de l'état de siège en Pologne, les mesures répressives contre les pacifistes indépendants dans les pays de l'Est, les déclarations très négatives du Président du Comité soviétique de défense de la paix à propos des mouvements de paix ouest-européens avant la Convention END de Berlin-Ouest en 1983 (la « lettre Joukov ») ont laissé des traces que les propositions récentes de Mikhaïl Gorbatchev sont loin d'avoir effacées. La volonté des mouvements de paix de s'opposer à la logique même de la course aux armements a produit ses premiers effets. Tant dans le communiqué final de la rencontre Reagan-Gorbatchev du 8 novembre 1985 que dans le plan Gorbatchev du 15 janvier dernier, l'objectif déclaré n'est plus de fixer des plafonds pour limiter la course aux armements, mais de déterminer les étapes d'un désarmement réel. Le moratoire soviétique sur les essais et les appels de plus en plus nombreux pour un traité d'interdiction des essais vont dans le même sens, ainsi que les informations données sur les possibilités d'un accord intérimaire sur les euromissiles à Genève. De même, la notion de sécurité commune développée par la Commission Palme (5) et

⁽⁴⁾ Rosine Lewin, « Lutte pour le désarmement, défense des droits de l'homme : quels rapports ? », dans *Cahiers marxistes* ° 120, janvier 1984, p. 10-19.

^{(5) «} Commission indépendante sur les problèmes du désarmement et de la sécurité » présidée par feu Olof Palme, et regroupant des anciens ministres et personnalités internationales de renom tels Egon Bahr (RFA), Georgi Arbatov (URSS), ALfonso Garcia-Robles (Mexique), Haruki Mori (Japon), David Owen (Grande-Bretagne), Joop Den Uyl (Pays-Bas), Cyrus Vance (Etats-Unis). CF. Le Monde et la Paix, septembre/octobre 1983, p. 11-12.

soutenue par les mouvements de paix, commence à être également adoptée dans les milieux officiels dans les pays socialistes, par des personnalités démocrates américaines, par des partis sociauxdémocrates européens.

On peut se demander si ces premiers espoirs seront confirmés à la suite de la rencontre de Rejkjavik. En tous cas, la pression du mouvement de paix ne s'en avère que plus irremplaçable.

Deuxième caractéristique du mouvement pour la paix souligné par Rosine Lewin: son rôle d'information de la population et de pression sur le monde politique ont donné au débat sur la sécurité et la défense une publicité extraordinaire. Les relations internationales s'en trouvent ici aussi démocratisées, au niveau de leurs acteurs. La diplomatie des citovens, le débat démocratique, l'éducation à la paix se sont traduits dans des actions multiples et originales, telles les communes dénucléarisées, la pétition des 4 millions de Hollandais contre les missiles. les échanges avec des mouvements de paix de l'Est (officiels, indépendants. Eglises). Ce débat démocratique a fait évoluer les positions des grands partis socialistes et démocrates-chrétiens. Il a complété la diplomatie des Etats par une « détente par le bas ».

Dernier élément à l'actif des pacifistes européens : l'affirmation d'une conscience européenne, l'exigence d'une Europe indépendante et non-alignée. Cette conscience n'est pas née des directives de la CEE, elle ne répond pas au néo-atlantisme de Chirac et Thatcher, mais correspond aux préoccupations populaires. Encore une preuve de la nécessité de démocratiser les relations internationales. Comme le disait un représentant nicaraguayen à la Convention END d'Amsterdam en juillet 1985 : « Le non-alignement des Etats passe par le non-alignement des peuples ».

Revenons-en donc à l'Europe.

LA DIVISION DE L'EUROPE N'EST PAS INÉLUCTABLE.

« En fait, ce qu'il faut se demander c'est pourquoi, sept ans après Helsinki, l'OTAN et le Traité de Varsovie sont toujours debout. C'est peut-être rêver utilement (...) que de penser que le partage du monde au sortir de la Deuxième Guerre mondiale n'était pas fatalement inscrit dans l'Histoire. » Ces considérations de Paul Van Praag publiées dans les Cahiers marxistes en 1982 (6) nous rappellent que l'existence des deux blocs politico-militaires en Europe n'est pas une fatalité. Sans revenir sur les conditions politiques de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, de Yalta à Potsdam et Hiroshima (7), on peut tirer en tout cas des leçons de quarante ans de division de l'Europe.

(6) Paul Van Praag, « Une Europe sans blocs militaires n'est pas une uto-

pie », dans *Cahiers marxistes* ° 106, septembre 1982, p. 19-30.

(7) Sur cette période, deux dirigeants du PCB ont récemment écrit deux petites brochures intéressantes : Jean Blume, Les blocs ne sont pas nés à Yalta. avril 1985, Collection Idées de la Fondation Joseph Jacquemotte ; Jan Debrouwere, Na veertig jaar: Pax americana of vrede in Europa..., mei 1985, ed. KPB.

Non seulement, cette division n'est pas inéluctable et ne devrait être qu'une parenthèse dans l'histoire contemporaine, mais elle n'est ni souhaitable ni-conforme aux intérêts des populations européennes. Elle limite les possibilités de déplacements et de contacts entre les Européens. Elle freine la coopération économique et technologique (et, en la matière, il est clair que ce sont avant tout les Etats-Unis qui freinent). Elle empêche le développement de nouveaux espaces de libertés, voire aboutit à des restrictions des droits de l'homme. Elle se traduit par l'acceptation d'une « souveraineté limitée » par les Etats européens, à l'Est et à l'Ouest. Les blocs acquièrent ainsi une fonction de défense contre des régimes en place aussi importante que leur fonction de défense contre l'ennemi extérieur. A divers moments de l'Histoire, la Grèce, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Pologne en ont fait la tragique expérience.

Surmonter la division de l'Europe n'est certainement pas un processus qui peut se réaliser en un jour et unilatéralement. Le départ unilatéral de la Belgique de l'OTAN ne servirait à rien, sinon à déstabiliser les relations Est-Ouest et Ouest-Ouest.

Des mesures progressives et bilatérales s'imposent.

DÉMILITARISER LES RELATIONS INTERNATIONALES.

Le processus de la détente est celui qui a le mieux concrétisé la nécessité de mesures de rapprochement entre l'Est et l'Ouest. L'Acte final d'Helsinki a consacré un certain nombre de principes essentiels : égalité souveraine des Etats, non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, inviolabilité des frontières, intégrité territoriale des Etats, règlement pacifique des différends, non-intervention dans les affaires intérieures, respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, égalité des droits des peuples et droit des peuples à disposer d'euxmêmes, coopération entre Etats, exécution des obligations assumées conformément au droit international.

Depuis 1975, le volume des échanges commerciaux, culturels, sportifs, touristiques entre l'Est et l'Ouest a atteint un niveau tel qu'il ne serait pas si facile de relancer une nouvelle guerre froide. La détérioration des relations internationales après 1979 n'a pas empêché la poursuite du processus d'Helsinki, qui a permis d'aboutir à un nouvel accord à Stockholm en septembre dernier sur les mesures de confiance en Europe, accord qui rend quasiment impossible une attaque surprise ou une guerre déclenchée par erreur.

La détente politique a donc avancé, mais comme le déclarait déjà Erich Honecker à la Conférence d'Helsinki; « (...) la détente militaire reste en retard par rapport aux progrès de la détente politique. La poursuite de la course aux armements pourrait remettre en cause les résultats de la détente politique qui ont été difficilement acquis » (8). Onze

⁽⁸⁾ La RDA réalise l'Acte final de la Conférence d'Helsinki, Documentation sur la politique de la RDA, 2/1985, p. 14.

ans après, l'urgence d'un désarmement est toujours plus que nécessaire, à commencer par l'Europe, si l'on veut que celle-ci se libère de l'emprise de blocs. C'est ce qu'entend Franck Blackaby, Directeur du SIPRI, lorsqu'il parle de « démititarisation des relations politiques internationales ». Constatant que l'Europe est paradoxalement le continent le plus armé de la planète alors qu'il n'y a plus aucune raison de conflit et qu'aucun observateur sérieux n'accrédite l'idée d'une querre offensive en Europe menée par l'OTAN et le Pacte de Varsovie, Blackaby recherche les raisons qui provoquent la course aux armements et la militarisation des sociétés en Europe. Premier motif : la croyance que la sécurité est assurée par la course aux armements. Deuxième motif : l'existence de puissants lobbies militaro-industriels. Enfin, troisième raison : la présence militaire des Etats-Unis et de l'Union soviétique dans les autres pays européens : « Il ne peut exister de sécurité en Europe, avec ces armées solidement accrochées de chaque côté de la ligne de démarcation. La sécurité en Europe émergera, si elle émerge jamais, lorsque les déploiements militaires ne joueront plus aucun rôle significatif dans les modèles de relations entre Etats de l'Europe occidentale et orientale. Cela doit devenir l'objectif pour ceux qui ont une compréhension correcte de la nature de la sécurité » (9).

POUR UN NOUVEAU CONCEPT DE LA SÉCURITÉ

L'exposé de Blackaby nous ramène ainsi aux travaux de la Commission Palme et au concept de sécurité commune développé par celleci : « Tous les Etats ont droit à la sécurité. En l'absence d'une autorité mondiale disposant du droit et du pouvoir de réglementer les relations internationales, les Etats ont à se protéger eux-mêmes. A moins d'une modération mutuelle et des l'appréciation juste des réalités de l'âge nucléaire, la recherche de la sécurité peut provoquer une compétition intensifiée et de relations politiques plus tendues et, en fin de compte, une réduction de la sécurité pour tous ceux qui sont concernés. Les armes nucléaires ont changé non seulement l'échelle de la guerre mais le concept de guerre lui-même. A l'âge nucléaire, la guerre ne peut être un instrument de la politique, mais seulement le moteur d'une destruction sans précédent. Les États ne peuvent plus chercher la sécurité au détriment l'un de l'autre. Elle ne peut être obtenue que par des entreprises de coopération. La sécurité à l'âge nucléaire signifie sécurité commune. La survie, Il doit y avoir un « partenariat » dans la lutte contre la guerre elle-même : la poursuite du bénéfice commun, contrôlée, sans avantages particuliers pour l'un ou l'autre. Une doctrine de la sécurité commune doit remplacer l'expédient actuel de la dissuasion par les armements. La paix internationale doit reposer sur un accord pour vivre ensemble » (5).

Les concepts de démilitarisation des relations internationales et de sécurité commune relayent les préoccupations des mouvements

Frank Blackaby, Audition publique sur la Politique de Sécurité européenne devant le Comité des Affaires politiques du Parlement européen, 18 décembre 1985.

pour la paix et contribuent à la création d'un concept moderne de la sécurité, particulièrement nécessaire à une période où la dissuasion a abouti à une impasse et où le consensus existant sur la dissuasion a été rompu suite à l'affaire des euromissiles. Les forces militaristes l'ont bien compris, elles développent de nouveaux concepts, tels la guerre nucléaire limitée, Air-land Battle, Air-land Battle 2000, FOFA, ou l'IDS.

Ce nouveau concept de sécurité pourrait d'ailleurs s'appuyer sur les fondements de la doctrine officielle de l'OTAN, telle que contenue dans le rapport Harmel adopté par l'Alliance en 1967 :

« L'OTAN doit viser à la détente en même temps qu'à la

sécurité militaire » (art. 5)

« Les alliés de l'OTAN restent souverains et ne sont pas tenus de subordonner leur politique à une décision collec-

tive » (art. 7)

« Le relâchement des tensions n'est pas l'objectif final mais fait partie d'un processus à long terme visant à améliorer les relations et à favoriser un règlement européen. Le but ultime de l'alliance est de parvenir en Europe à un ordre pacifiste juste et durable accompagné de garanties de sécurité appropriées » (art. 9)

Si l'on y ajoute les principes repris dans l'Acte final d'Helsinki et la Charte des Nations unies, voilà de quoi bâtir un nouveau concept de sécurité, conforme aux intérêts des populations. Il reste à compléter ce concept politique de mesures militaires permettant une démilitarisation de l'Europe. La 2º phase de la Conférence de Stockholm pourrait être le lieu de discussion de ces mesures. Plusieurs propositions pourraient y être examinées.

L'abandon de stratégies et d'armements offensifs, à commencer par les armes de destruction massive, est une conception de plus en plus examinée ces derniers temps en particulier en Allemagne fédérale. Cette conception dite « non offensive », « non agressive », « non provocante » pourrait faire l'objet d'un traité multilatéral ou de mesures bi- ou unilatérales visant à supprimer certaines armes de l'arsenal des deux alliances et à renoncer à certaines doctrines militaires fondées sur la première frappe ou l'attaque à l'intérieur du territoire adverse. (10).

En Belgique, diverses propositions ont déjà été faites dans le sens d'une plus grande sécurité de l'Europe. Il s'agit du célèbre plan De

⁽¹⁰⁾ Les textes suivants sont disponibles en français: Horst Afheld, *Pour une défense non suicidaire en Europe*, Paris, La Découverte, 1985; Johan Galtung, *Une stratégie purement défensive, Fiches documentaires pour une autre défense*, MIR-IRG, n° 23, novembre 1984; Andreas Von Bulow, *Une stratégie de structures de sécurité en Europe créant des conditions de confiance, voie vers la sécurité mutuelle*, projet de contribution à la Commission « Sécurité » de la journée fédérale du SPD, Bonn, septembre 1985. La question fait également l'objet d'une revue du Centre de Recherche sur la Paix et les COnflits de l'Université de Copenhague: *Non-Offensive Defense*. Une étude de l'UBDP sur ce sujet est en cours de publication.

Smaele pour une Europe dénucléarisée, englobant tous les pays européens, sauf l'URSS, la Grande-Bretagne et la France, et du plan de sécurité publié par le SP en 1983 (11) ; ce plan comprenait six points : gel des arsenaux nucléaires existants, retrait de toutes les armes nucléaires des pays qui n'en possèdent pas eux-mêmes, « no first use », équilibre global conventionnel, zone de sécurité de 150 km de part et d'autre de la frontière inter-allemande (« corridor Palme »), développement des mesures de confiance.

Les projets de zones dénucléarisées dans les Balkans et en Scandinavie sont apparus comme des mesures de confiance intéressantes entre l'Est et l'Ouest, de même que l'idée du gel des arsenaux nucléaires. En ce qui concerne les armes chimiques, on connaît l'accord entre le SPD de la République fédérale allemande et le SED de la République démocratique allemande pour une zone sans armes chimiques en Europe centrale. Le projet, soutenu par le PC de Tchécoslovaquie, pourrait être étendu au Benelux, à la Hongrie et à la Pologne.

Des propositions existent donc, des lieux de négociations aussi, il ne manque qu'une chose : la volonté politique des Européens euxmêmes. La discrétion de ceux-ci dans tous les forums de négociations qui les concernent est affligeante. Leur absence d'initiatives par rapport aux sommets Reagan-Gorbatchev ou aux négociations sur les euromissiles est symptomatique du chemin qui reste à parcourir pour aboutir à un non-alignement réel et actif.

L'EUROPE FACE À SON DESTIN

Le premier endroit où l'Europe pourrait faire entendre sa voix est le tiers monde. La sécurité mondiale peut s'y jouer du jour au lendemain et un contrepoids économique à la politique des Etats-Unis y est plus que nécesaire. Force est de constater qu'on en est loin. Les sanctions économiques contre Prétoria vont bien moins loin que celles adoptées par le Congrès américain. le Nicaragua attend une solidarité qui dépasse les déclarations de principes. Dans la question du Moyen-Orient, les ouvertures vis-à-vis de l'OLP et la déclaration de Venise de 1979 ont été oubliées au profit d'un soutien accru à Israël. L'aide militaire et économique au Zaïre se poursuit, avec en outre le projet d'une alliance militaire euro-africaine proposé par François-Xavier de Donnéa à l'Union de l'Europe occidentale. Le manque de fermeté vis-à-vis des Etats-Unis dans l'affaire du bombardement des villes libyennes au printemps dernier rappelle celui qui caractérisait déjà les gouvernements occidentaux au moment du minage des ports nicaraguayens.

Pourtant, les accords de Lomé montrent la voie d'une coopération mutuellement avantageuse, de même que l'action des ONG. Il s'agit bien d'un choix politique: poursuivre l'exploitation impérialiste du monde avec les Etats-Unis ou imposer de nouveaux rapports Nord-Sud.

⁽¹¹⁾ Karel Van Miert, Louis Tobback, Rik Coolsaet et Bernard Tuyttens, *Uit de Waanzin. Een veiligheidspan voor Europa*, septembre 1983, éd. SEVI.

Dans les rapports Est-Ouest, plusieurs petits pays ont montré que des initiatives indépendantes sont possibles, des Pays-Bas à la Hongrie, de la Grèce à la Roumanie, du Danemark à la Pologne, sans oublier les neutres et non-alignés. Les motivations de ces initiatives sont évidemment très variables. On sait par exemple que la politique roumaine a pour origine principale le souci d'utiliser le sentiment traditionnellement antirusse et antisoviétique de la population, comme point d'appui d'un régime particulièrement négatif en matière de droits de l'homme et de niveau de vie. La Belgique elle-même, avec Pierre Harmel aux Affaires étrangères, a joué un rôle crucial dans le resserrement des rapports Est-Ouest, en collaboration avec d'autres petits pays, la Pologne, puis la Roumanie, C'est la Belgique et la Roumanie qui imposent notamment la présence de plusieurs pays européens à la table des négociations MBFR de Vienne sur les armes conventionnelles. C'est aussi Harmel qui proposa de coupler l'ouverture des négociations de Vienne (revendiquées par les Etats-Unis) et de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe qui aboutit à l'Acte final d'Helsinki (voulue par l'URSS). Lorsque Henri Simonet fut à son tour ministre des Affaires étrangères, diverses initiatives belges furent également prises : ouverture de relations avec l'Angola (en même temps, Lucien Outers, secrétaire d'Etat à la Coopération, ouvrait des relations avec le Vietnam), dépôt de documents sur les armes chimiques et le désarmement régional à la 1e Session spéciale des Nations unies sur le désarmement, refus de fermer le Bureau de l'OLP à Bruxelles malgré les pressions américaines. La position de la Belgique dans le dossier des euromissiles ne manguait elle-même pas d'originalité, puisque la décision d'implantation a été reportée pendant six ans et reste réversible. Le récent voyage de Wilfried Martens en RDA ouvre à nouveau des portes dans ce dossier et dans celui des armes chimiques, où le CVP — et le Parlement — a implicitement désavoué au printemps dernier le « oui » de François-Xavier de Donnéa à l'installation des armes chimiques binaires américaines. Bien sûr, les aspects originaux de la politique extérieure belge ne doivent pas faire oubier ses nombreux aspects négatifs ou alignés. Harmel a toujours soutenu Israël, Simonet est un grand ami de Mobutu, les euromissiles sont à Florennes. Mais cela n'empêche que la Belgique a déjà joué dans le passé un rôle original sur la scène internationale. Elle peut encore le faire, à condition d'abandonner le suivisme pro-américain et le rejet de toute initiative bilatérale qui a caractérisé la politique de Leo Tindemans depuis son arrivée à la rue des Quatre-Bras (12).

Notre pays siège au Comité des Nations unies sur la Namibie, il pourrait agir contre l'apartheid et pour les sanctions contre Prétoria. Il pourrait, comme le ministre des Affaires étrangères ouest-allemand Genscher, réclamer un moratoire des essais nucléaires américains. Il

⁽¹²⁾ Sur la politique extérieure de la Belgique, voir le n° spécial de la Revue nouvelle de décembre 1985 : Les politiques étrangères de la Belgique ; Bernard Adam, La Belgique face au désarmement des années 60 à nos jours, GRIPP, Notes et documents n° 74-75, octobre 1984 çº Jean-Michel Dumont, La Belgique et la question du Moyen-Orient, article publié dans les quotidiens Al Anba (Koweit) le 19 avril 1985 et Al Destour (Jordanie) le 22 mai 1985.

pourrait dire vraiment non à l'IDS et empêcher les entreprises belges à participer au projet américain, dont la rencontre de Rejkjavik vient encore de montrer toute l'importance.

1987 étant l'année d'arrivée des 32 derniers missiles à Florennes et des 48 missiles destinés à la base hollandaise de Wiensdrecht, la Belgique et les Pays-Bas sont bien placés pour peser sur les négociations de Genève. En gelant toute décision d'implantation, ils favoriseraient une réussite des négociations et répondraient aux propositions Gorbatchev auxquelles les pays d'Europe occidentale se sont abstenus de répondre jusqu'à présent.

Concernant les armes chimiques, la position traditionnelle de la Belgique encore réitérée par le Parlement au printemps, ainsi que la mise sur pied d'un groupe d'experts belges et est-allemands sur cette question suite au voyage de Martens en RDA montrent que la Belgique peut jouer un rôle original pour le désarmement chimique.

COMMENT SE DÉGAGER DES BLOCS?

Le non-alignement est donc bien une pratique politique avant d'être un cadre juridique ou institutionnel. Même membres d'alliances militaires, la Grèce, le Danemark, la Norvège, la Rumanie font preuve d'une politique non-alignée. La Roumanie n'hésite d'ailleurs pas à siéger à la fois au groupe des pays socialistes et à celui des neutres et non-alignés au Comité du désarmement des Nations-Unies à Genève. Les efforts politiques pour une plus grande indépendance de l'Europe et pour une vision pan-européenne des problèmes de sécurité est donc déjà en soit une voie pour le non-alignement. Mais cela n'empêche pas des problèmes institutionnels et juridiques de se poser. Les questions de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.), du degré d'intégration dans l'Alliance atlantique ou de la politique à mener au sein même de l'Alliance sont donc aussi à poser.

La question de la relance de l'UEO est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. Qu'y constate-t-on? Primo, la droite néo-atlantiste veut en faire le deuxième pilier de l'OTAN. Deuxièmement, elle sert surtout de cadre pour les accords de coopération militaire européenne. Troisièmement, elle constituerait le lieu parfait d'un axe Paris-Bonn qui dominerait une politique de défense européenne à l'abri du parapluie nucléaire français. Enfin, ni la Grèce, ni l'Irlande, ni le Danemark n'y siègent et ce sont précisément les pays les plus « dérangeants » de la CEE en matière de politique extérieure. Sans aucun doute, le Parlement européen offre un meilleur cadre pour des débats sur la sécurité européenne : le fait qu'il ne puisse discuter que de questions politiques et non de questions militaires est plutôt une garantie qu'un obstacle si l'on veut éviter de retomber dans des projets du type « Communauté européenne de défense ».

En ce qui concerne le degré d'intégration des pays européens dans l'Alliance et de « couplage » à la super-puissance, le chercheur et mili-

tant anti-militariste ouest-allemand Johan Galtung détermine trois critères pour établir ce degré d'intégration (13) : la présence de bases pour armes conventionnelles, la disposition à accepter le stationnement d'armes nucléaires et l'intégration au Commandement militaire de l'Alliance. Dans l'Alliance atlantique, presque tous les pays répondent aux trois critères. Seuls le Danemark et la Norvège se sont imposé des « auto-limitations » : ils se placent sous le commandement intégré de l'OTAN, mais à condition qu'il n'y ait ni armes nucléaires ni bases américaines sur leur territoire en temps de paix. Galtung les place dont au 1er échelon d'une échelle de découplage par rapport aux Etats-Unis. La France, qui ne répond à aucun critère tout en restant membre de l'Alliance, est située au 5e échelon. Les critères utilisés pour définir cette échelle de non-alignement ou de découplage sont d'ordre militaire, et il est clair qu'une autre échelle pourrait être fixée selon des critères politiques ou géostratégiques. L'intérêt de la démarche est toutefois réel car elle met en évidence le problème de l'intégration militaire dans l'Alliance, question actuellement débattue dans plusieurs pays. L'abandon de forces nucléaires voire de bases américaines est envisagé dans les projets de défense « non agressive » développés en RFA (10). Le retrait des bases américaines reste à l'ordre du jour en Espagne et en Grèce. Quant à la Grande-Bretagne, le Labour Party y a promis la dénucléarisation unilatérale de l'île en cas de retour au pouvoir, ce qui impliquerait aussi un changement du degré d'intégration dans l'Alliance. Hors d'Europe, la Nouvelle-Zélande tente de rester membre de l'ANZUS tout en refusant d'accueillir des armes nucléaires américaines dans ses ports.

Cette question d'ordre militaire en induit une autre d'ordre politique. De telles mesures peuvent-elles être prises unilatéralement sans provoquer une déstabilisation des rapports au sein de l'OTAN qui s'avérerait aventureuse ou provoquerait le départ de toutes les troupes américaines d'Europe du jour au lendemain, comme le suggèrent les isolationnistes américains? Cela semble impossible pour les pays d'Europe centrale. la France et la Grande-Bretagne, en dehors du cadre de négociations comme celles de Vienne. Par contre, les pays plus périphériques, des Balkans, de Scandinavie, de la Méditerranée, peuvent faire avancer des idées telles la dénucléarisation. En Méditerranée, celle-ci contribuerait d'ailleurs à résoudre le conflit du Moyen-Orient. En Europe centrale, si des initiatives unilatérales sont envisageables, elles doivent être limitées et symboliques. L'abandon par les Pays-Bas de ses missions nucléaires tactiques lors de l'acceptation de l'implantation des euromissiles a constitué une mesure de ce type. Le retrait des troupes belges de RFA pourrait aussi être présenté comme contribution au déblocage des négociations MBFR de Vienne.

Le dernier aspect à évoquer ici concernant les moyens de se dégager des blocs est le rôle que l'on peut jouer à l'intérieur même de l'OTAN pour en changer les structures et les stratégies. Le rapport Harmel déjà

⁽¹³⁾ Johan Galtung, op. cit., document II.c.51, « Non alignement : découplage graduel par rapport aux superpuissances ».

cité précédemment relevait de cet esprit. Un débat en cours actuellement au Danemark va dans le même sens. La tradition politique dans ce pays a toujours été le consensus entre les sociaux-démocrates, les centristes et les conservateurs sur la présence du Danemark dans l'OTAN. alors que les petits partis de gauche s'opposaient à l'OTAN. De nouvelles propositions ont été faites par le petit Parti Socialiste de Gauche. traditionnellement anti-OTAN, pour un rapprochement avec le Parti Social-Démocrate autour d'un projet de réforme de l'Alliance atlantique par l'intérieur, dans la perspective d'un gouvernement de gauche. Ces propositions sont notamment : la confirmation de l'appartenance à l'OTAN comme pilier de la politique de sécurité du Danemark; action au sein de l'OTAN pour une réforme de la stratégie de celui-ci (non-emploi de la force nucléaire en premier, retrait des armements nucléaires, défense conventionnelle non offensive); réforme des forces armées danoises : renégociation avec les Etats-Unis des accords sur les bases américaines : soutien aux projets de zones dénucléarisées et sans armes chimiques : action pour une réforme des structures et procédures de l'OTAN et pour une plus grande expression des pays européens quant à leur sécurité. Sans être révolutionnaire, la concrétisation d'un tel projet ferait sans doute du Danemark un pays beaucoup moins aligné. Ce pays a d'ailleurs déjà fait preuve d'indépendance à plus d'une reprise, en refusant de participer au financement du programme des euromissiles, au programme IDS et au développement des nouvelles armes chimiques binaires américaines. Le débat au Parlement sur les problèmes de sécurité y est très démocratique; sur la question des euromisiles, c'est d'ailleurs le Parlement qui avait imposé la décision au gouvernement. Une situation dont on n'oserait rêver en Belgique...

POUR UN NOUVEAU CONCEPT DE SÉCURITÉ : DU NON-ALIGNEMENT À L'ÉCONOMIE DE PAIX

Notre périple sur les pistes du non-alignement européen nous a fait approcher à plusieurs reprises la nécessité d'un nouveau consensus européen sur la sécurité, le consensus autour de la dissuasion ayant été brisé par l'affaires des euromissiles et le déferlement de la vague pacifiste depuis 1979. Divers éléments politiques pour une plus grande sécurité ont été avancés : notion de sécurité commune, mesures de confiance politique entre l'Est et l'Ouest, indépendance plus grande de l'Europe, coopération avec le tiers monde, application des principes de l'Acte final d'Helsinki et de la Charte des Nations unies, doctrine Harmel. Des éléments militaires s'y ajoutent : principe de non-utilisation de la force en premier, mesures de confiance militaires, stratégies non offensives, gel des euromissiles en vue de leur retrait, zones sans armes nucléaires ou chimiques, réduction des dépenses militaires.

Un dernier élément doit y être ajouté, et c'est aussi un élément central pour le non-alignement : l'aspect économique et social. La concurrence économique entre les Etats-Unis et l'Europe montre que la CEE a intérêt à chercher plus d'indépendance. Les affaires Pégard et du gazoduc le montrent aussi. La nécessité d'un contre-poids économique à la politique reaganienne vis-à-vis des taux d'intérêt, de la dette du tiers monde, des aspirations des peuples du Sud à la justice sociale se fait criante. L'importance d'une réplique technologique à l'IDS a été maintes fois soulignée; un programme EURÊKA socialement utile, contrôlé démocratiquement et ouvert à une coopération avec le reste du monde serait un bon point de départ.

Par ailleurs, l'existence d'un consensus social fondé sur le bienêtre, la justice, les libertés démocratiques et les droits de l'homme est sans doute un des meilleurs atouts pour la sécurité d'un pays. La sécurité économique et sociale s'ajoute à la sécurité politique et militaire. Le non-alignement économique et social s'ajoute au non-alignement politique et militaire. Sécurité, non-alignement, coopération passent par la définition d'une économie de paix, socialement utile, fondée sur des rapports sociaux démocratiques. C'est vrai à l'Est et à l'Ouest, au Nord et au Sud. La vieille Europe retrouverait sans doute la grandeur historique qu'elle pleure si elle travaillait en ce sens. Cette grandeur-là ne se fonderait pas sur l'exploitation de la planète, mais sur les valeurs culturelles de coopération, de solidarité et de démocratie. Tiens, n'y a-til pas là un morceau d'alternative?

pacifiste depuis 1979. Divers éléments politiques pour une plus grande

manifeste pour une remise en cause fondamentale de l'option nucléaire

Un mot est revenu à plusieurs reprises lors de la conférence de presse des initiateurs du « Manifeste » : le mot subreptice.

Un juriste (F. Rigaux), un psychiâtre (J. Flament), un géologue (J. Jedwab), un physicien (G. Valenduc) ont montré avec quelle constance les applications même civiles de l'énergie nucléaire sont introduites de manière subreptice, biaisée, furtive. Comme s'il importait de cacher à l'opinion la portée des options arrêtées. De fait, c'est bien de cela qu'il s'agit : l'énergie nucléaire est liée à la pratique du secret. Depuis la convention sur les livraisons de l'uranium congolais pendant la guerre et les suites qu'elle a eues après la guerre, jusqu'à la désinformation systématiquement entretenue par Intercom, et pas seulement à propos de la centrale de Tihange. On s'est plu à critiquer le retard mis par les autorités soviétiques à diffuser une information sur le grave accident de Tchernobyl. Il est vrai qu'il a fallu deux jours (donc la date du 28 avril) pour que sorte un communiqué du conseil des ministres et quatre jours (le 30 avril) pour que soit dressé un premier bilan. Et ce retard est aussi absurde qu'injustifiable. Mais depuis lors, les rapports ont abondé et la Prayda elle-même a dénoncé les insuffisances de l'information soviétique, sur Tchernobyl et de manière générale. On assiste à un déblocage très significatif du secret qui a pesé si lourdement sur les media en URSS. Déblocage qui n'est certes pas total : le processus se heurte comme les autres changements radicaux en œuvre là-bas, à des résistances et à des inerties.

Mais que voit-on en Occident et singulièrement en Belgique? La sécurité nucléaire a pu être qualifiée par Gérard Valenduc de science occulte. Les « informations » prodiguées après Tchernobyl ont été tronquées, contradictoires, ne poursuivant qu'un objectif : rassurer l'opinion belge à tout prix, en lui faisant croire qu'un Tchernobyl quelconque est impossible en Belgique.

D'énormes problèmes sont en cause : validité des normes scientifiques, rôle de l'expertise publique, responsabilités des scientifiques, mais aussi des mandataires politiques et syndicaux, fonction de l'enseignement. Plus fondamentalement, ce qui est cause, c'est la démocratie, que la pratique du secret tend à éroder, sinon à dissoudre.

La politique énergétique ne peut être l'affaire de spécialistes. Nous le disions déjà en 1977 (Spécial Energie des CM). Nous y consacrerons un nouveau numéro spécial en février prochain.

Voici en attendant, outre le Manifeste, un communiqué du bureau francophone du PCB, et les notes de Marc Rayet à propos de deux livres parus récemment en Belgique sur l'énergie nucléaire.

L'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl appelle des réactions et des prises de positions qui soient à la mesure de la gravité des faits.

Suite aux retombées radioactives observées en Belgique, la population s'est interrogée avec anxiété sur la nature et l'ampleur des risques courus, ainsi que sur la conduite à suivre. L'attitude des pouvoirs publics, manifestée notamment par le ministre régional Ducarme à l'émission « Faire le point » du 11 mai, peut être résumée ainsi : « Nous faisons confiance aux scientifiques. Sur base de leur avis, nous décidons s'il y a lieu ou non d'informer la population et de prendre des mesures ». C'était là un langage bien rassurant.

Qu'avons-nous constaté en fait ? Des recommandations contradictoires sur la conduite à suivre, dont la guerre de la vache n'a été que la manifestation la plus caricaturale. Des niveaux de référence, fixés arbitrairement par les institutions chargées du contrôle, dont l'ordre de grandeur pouvait varier de un à vingt, et parfois davantage, et qui ont été présentés abusivement comme des normes. Comment cela se faitil ?

Tout d'abord, parce que l'ampleur des intérêts en jeu en matière nucléaire engendre un contrôle social, une atmosphère de secret, et donc la rétention, sinon la manipulation de l'information, tout particulièrement dans des pays comme la Belgique et la France, qui partagent l'inquiétant record mondial d'une électricité à plus de 60 % nucléaire.

Mais cela tient surtout au fait qu'il n'existe aucune unanimité sur le sujet parmi les scientifiques. En effet, il subsiste de vastes zones d'incertitudes dans la connaissance des effets des radiations sur l'organisme humain. Aucune norme ne peut donc être l'expression d'une vérité scientifique. La seule certitude, c'est que tout accroissement de dose de radiations engendre un risque accru pour la santé. En conséquence, l'établissement de normes concernant la filière nucléaire ne peut être qu'un choix politique, c'est-à-dirê un arbitrage entre des intérêts contradictoires, en l'occurrence les intérêts de la santé publi-

que et des intérêts économiques particuliers. La solution choisie reflète nécessairement les rapports de force des intérêts en présence.

L'interrogation anxieuse de la population porte également sur les conséquences d'un éventuel accident majeur, et se heurte à la même difficulté de se faire une opinion sur base de l'information diffusée par les médias.

La « Commission des Sages », instaurée chez nous à la hâte en 1975 en vue de cautionner le choix nucléaire, a procédé à l'estimation des dommages qui pourraient résulter d'un accident majeur. Il faut savoir que les conséquences de l'accident de Tchernobyl ont dépassé en ampleur le scénario le plus pessimiste de la Commission. Au cours des dernières semaines, on a multiplié les déclarations sur l'efficacité des systèmes de sécurité des centrales occidentales. Sait-on toutefois qu'il y a en Europe occidentale une trentaine de centrales dépourvues d'enceinte de confinement ? Sait-on que les dimensions et le profil du cœur de centrales comme celle de Tihange rendent plausible l'enfoncement de celui-ci dans le sol en cas de fusion partielle ou totale? Oubliet-on que chez nous les centrales nucléaires sont implantées à proximité immédiate de zones à très forte densité de population, comme Liège et Anvers?

Plus fondamentalement. Tchernobyl a fait apparaître crûment deux réalités incontestables : d'une part des événéments que l'on affirmait pratiquement impossibles se sont produits; d'autre part, les scénarios prévisionnels, et par conséquent les plans d'urgence, sous-estiment gravement les conséquences d'un accident majeur.

Considérant qu'il est plus que jamais évident que le choix nucléaire est un composant majeur d'un choix global de société, qui ne peut être délégué à quelque spécialiste que ce soit, mais doit au contraire faire l'objet d'un large débat contradictoire et d'une décision consciente et explicite de la collectivité tout entière,

Convaincus que les événéments récents ont ravivé la conscience. de la dimension collective d'un tel choix, et de la cohérence et de la solidarité que celui-ci implique,

les signataires du présent appel déclarent qu'il s'impose désormais de remettre fondamentalement en cause l'option nucléaire prise par la Belgique:

- en abandonnant immédiatement et définitivement tout projet d'extension du parc électronucléaire, qu'il s'agisse de centrales de production classiques (PWR), de surrégénérateurs ou de centres de retraitement de combustibles irradiés. Ceci implique notamment que la Belgique renonce à la construction d'une huitième centrale nucléaire. abandonne tout projet de participation à la nouvelle centrale de Chooz et supprime sa contribution aux surrégénérateurs de Kalkar et Superphenix:

en planifiant l'arrêt progressif de la production d'électricité nucléaire et la mise en œuvre des moyens nécessaires au développement d'une politique alternative, tant en matière de consommation que de production d'énergie;

en créant dès à présent une commission d'évacuation et de contrôle des mesures de sécurité en matière nucléaire; par sa composition et son mode de fonctionnement, cette commission, qui sera soumise à l'obligation de diffuser largement tous les avis exprimés en son sein, présentera toutes les garanties d'indépendance par rapport aux pressions financières, notamment celles des producteurs d'électricité et des groupes d'intérêts liés à l'industrie nucléaire.

Contacts: Robert Cobbaut (UCL) 010/43.30.15. IAG 14 av. de l'Espinette 1348 Louvain-la Neuve. Gérard Valenduc (FTU) 02/237.38.57. Alain Verhamme (ULB) 02/642.22.95.

LES COMMUNISTES ET LE MANIFESTE SUR LE NUCLEAIRE

Un « Manifeste pour une remise en cause fondamentale de l'option nucléaire suite à l'accident de Tchernobyl » vient d'être présenté à la presse. D'ores et déjà et sans qu'une campagne ait été menée à cette fin, 464 signatures ont été recueillies sous ce texte, qui ne concerne provisoirement que la partie francophone du pays.

Le Bureau francophone du PC tient à souligner l'intérêt et la portée du Manifeste qui appelle à « un large débat contradictoire » à propos du choix nucléaire, réclamant à cet égard « une décision consciente et explicite de la collectivité entière ».

Pour sa part, le Parti communiste a maintes fois et depuis de longues années, demandé que soit organisé un vaste débat public sur la politique énergétique. Au lendemain du grave accident survenu à Tchernobyl, il renouvelait son appel dans ce sens, prenant position en faveur d'« une politique énergétique démocratique et diversifiée, qui prenne en compte à la fois les risques réels et le véritable coût social du développement nucléaire et les intérêts ainsi que les avis des populations des régions les plus directement concernées... ».

Les communistes demandent la suspension du projet de construction d'une huitième centrale nucléaire, ainsi que l'arrêt de la participation belge aux projets de surrégénérateurs. L'idée, mise en avant dans le Manifeste, d'une commission d'évaluation et de contrôle des mesures de sécurité en matière nucléaire, est d'autant plus valable que cette commission devrait, précise le texte, « présenter toutes les garanties d'indépendance par rapport aux pressions financières, notamment celles des producteurs d'électricité et des groupes d'intérêt liés à l'industrie nucléaire ».

Quant à l'arrêt progressif de toute production d'électricité nucléaire, que postule par ailleurs le Manifeste, le PC estime que cette éventualité dépend de l'élaboration d'une autre politique énergétique, qu'il souhaite diversifiée et axée sur les besoins populaires, plutôt que sur les intérêts financiers.

Le débat auquel invite le Manifeste s'impose de manière impérative.

Il concerne l'ensemble des citoyens de ce pays.

Le Bureau francophone du PCB. 10/10/86

deux livres d'après tchernobyl

Cattenom, Tchernobyl, N8 (la huitième centrale belge, sur le point d'être mise en chantier), autant de noms plus ou moins proches qui peuplent nos informations quotidiennes, autant d'évocations de manifestations populaires, de débats technico-économico-politiques, mais aussi de craintes, d'interrogations vagues et souvent angoissées. Autant de sources aussi de réactions désabusées et finalement de désintérêt.

La publication d'ouvrages « grand public » sur la question du nucléaire n'est plus un événement. Elle reste malgré tout précieuse dans la mesure où il semble que seule l'accumulation d'informations et des prises de positions diverses réussisse, avec le temps, à dégager non pas un consensus mais des perspectives mobilisatrices qui puissent s'opposer à la politique du fait accompli et à la logique technicienne qui tiennent lieu de philosophie — parfois faute de mieux — à ceux qui prennent un peu trop facilement le nom de « décideurs ».

Deux ouvrages donc, dignes d'intérêt, sur un marché typiquement belge, ont débarqué récemment dans nos librairies. Le premier de Luc Gillon un « Monseigneur » honorifique comme le souligne sa bibliographie, est professeur à l'U.C.L. et à fait une carrière (en Belgique et à Kinshasa) qui allie harmonieusement l'académique et la technologie nucléaire. Son ouvrage est préfacé par André Jeaumotte, professeur à l'U.L.B. et président de la fameuse « Commission des Sages » chargée en 1976 de fournir aux autorités belges un avis sur l'exploitation civile de l'énergie nucléaire. C'est aussi tout un programme... Le second livre

est signé Yves de Wasseige qui est, comme on le sait mieux, un politique un peu turbulent et qui a souvent, dans sa carrière, fait réfléchir, ce qui est aussi à remarquer, et c'est sans beaucoup d'étonnement que l'on apprendra qu'il cumule les diplômes d'ingénieur des mines et d'économiste.

Le livre de Luc Gillon est en fait la mise à jour « après Tchernobyl » d'un ouvrage déjà paru en 1979, « Le nucléaire en Question » (et non pas « en questions »), ce qui de la part de son auteur pouvait sembler audacieux, surtout à l'époque. Courage ?, position hardie ?, il n'en est pas question comme on le verra. L'astuce suprême de l'éditeur est en tout cas de réediter aujourd'hui le même ouvrage sous le même titre et avec une couverture qui, en la comparant avec celle de l'édition originale, vaut à elle seule une profonde étude de sémiologie. D'abord le soustitre, « Quelles énergies pour notre avenir ? en 1979, devient en 1986 « Après l'accident de Tchernobyl ». L'illustration de 1979 nous montre une photo (tout à fait banale) de centrale nucléaire, flanquée d'un point d'interrogation et du sigle bien connu « danger de radiations ». Version 1986, la photo paisible est devenue un dessin, sur fond de sigle « danger » très aggrandi, d'une centrale en ruine et fumante!

Mais mise à part cette modification caricaturale, et que peu de lecteurs auront la chance de remarquer, le contenu est parfaitement inchangé, si l'on exclue, par-ci par-là, la description quelques paragraphes qui font référence à l'événement Tchernobyl, et, bien sûr, la description de la filière de réacteurs soviétiques, tout à fait ignorée à l'époque (ce qui est rétrospectivement assez inquiétant étant donné les tares — sans doute réelles — que l'on est bien obligé de leur reconnaître à présent), ainsi qu'un compte-rendu assez détaillé du scénario de l'accident.

Et ce contenu mérite qu'on s'y attarde, car l'astuce dont nous parlions ne se limite pas à une manipulation médiatique du futur acheteur par un choix approprié de la présentation. On la retrouve dans toute la démarche de l'auteur. Le livre se veut sérieux, et donne en effet une belle démonstration de vulgarisation scientifico-technique, où les qualifications de l'auteur transparaissent. Mais il se veut plus que celà, il se veut ouvert, presque contestataire. Il pose toutes les questions qu'il importe de se poser, que ce soit sur les énergies alternatives, sur les gaspillages, sur les imperfections mêmes de nos centrales, sur les risques « qu'il ne faut pas se cacher ». A tel point qu'on se demande si finalement le pro-nucléaire Gillon ne va pas vraiment mettre « le nucléaire en question ». Mais l'on se détrompe vite sur cette apparence de courage et l'on découvre, dès la quarante-sixième page, qu'il ne faut pas mal interpréter le slogan Tout nucléaire, tout électrique que l'on a tort d'attribuer aux producteurs d'électricité « pour faire marcher leurs affaires!, car il signifie en fait l'accroissement du nucléaire implique l'accroissement de l'électricité. Autrement dit, puisque nous avons des centrales, qu'en faire sinon les employer au mieux ? Et l'on comprend alors, dès cette subite et imprudente référence aux « électriciens », que tout les arguments que l'auteur se plaît à considérer et qui semblent déboucher sur une réelle remise en cause de l'option nucléaire, tombent

finalement comme un château de cartes pour découvrir sous ses ruines que la seule position objective et/ou/donc réaliste est que « le nucléaire est nécessaire et son risque acceptable ». C'est en tout cas par cette phrase que commencent les conclusions du livre, mais avec un point d'interrogation (toujours ce souci d'honnêteté!). A ce point pourtant le lecteur aura compris que la réponse sera «qui!».

Le livre de de Wasseige est d'une toute autre veine et, faut-il le dire?, nous convainc beaucoup plus, et en premier lieu parce qu'à lire la couverture, il n'y a ici pas de doute sur les positions de l'auteur (même si on les ignore par ailleurs) : Nucléaire, la face cachée — selfdéfense et légitime défense. Personne sans doute ne pourra prétendre tirer de ce livre, pas plus que de celui de Luc Gillon, une conviction basée sur des arguments techniques, ni même rationnels. Cependant, c'est le choix des sujets abordés qui est ici significatif. Pas de digression donc sur l'énergie nucléaire du soleil, sur les beautés des énergies alternatives (tant qu'elles ne mettent pas en cause les « affaires » de Tractebel), ni sur les subtils distingos entre les accidents du premier, deuxième ou troisième type (ceux-ci se déroulant surtout dans notre tête paraît-il), mais des chapitres, succints sans doute, qui répondent plus aux interrogations d'une population qui n'a pas oublié si facilement les inquiétudes des semaines qui ont suivi, en ce mois de mai, l'accident de Tchernobyl, ni les péripéties plus inquiétantes encore que burlesques, qui ont dévoilé le désarroi et le manque de préparation des personnalités politiques et techniques qui ont dû faire face à cette alerte. C'est ainsi que Yves de Wasseige tient à nous initier aux normes de protection, aux problèmes d'exposition des populations. Il s'intéresse aux autorités responsables de la sûreté des centrales et de la sécurité des populations, à l'établissement des plans d'urgence, autrement dit à toute une problématique sociale et politique bien concrète, totalement absente du livre de Gillon.

Yves de Wasseige comble assurément un manque : la version belge du dossier électronucléaire qu'un groupe de travail de la C.F.D.T. avait publié en France aux éditions du Seuil. Il est peut-être dommage que près de dix ans après, notre dossier belge doive-peut-efre à raison - consacrer malgré tout une part si importante à des éléments de vulgarisation que l'on peut trouver dans bien d'autres publications (ce qui n'était pas le cas en 1976). On aurait par contre aimé plus de détails sur les normes de radioprotection, sur les mesures de sécurité civile, ou sur le contrôle des centrales, thèmes que l'auteur doit bien connaître puisqu'il est rapporteur de la commission nationale d'enquête sur la sécurité nucléaire, ce qui, soit dit en passant, montre que pour quelqu'un qui a le courage de ses opinions une position institutionnelle n'empêche pas une volonté publique d'engagement. Ce petit dossier. utilement complété par des références à des réglements, à des organismes belges concernés par le nucléaire et par une liste bibliographique. vient à son heure.

Luc Gillon, Le nucléaire en question, Duculot. Yves de Wasseige, Nucléaire, la face cachée, Vie Ouvrière.

en revues

bulletin de la FAR

Deux gros titres méritent toute notre attention dans cette livraison du Bulletin de la FAR: L'évolution des luttes ouvrières depuis cinq ans, par Jean-Luc Degée, et les réflexions de Jean Jacqmain intitulées « La casquette et la toge » sur les rapports entre action syndicale et contentieux judiciaire social. Ni l'un, ni l'autre ne sont exaltants. Tous deux soulèvent de graves problèmes.

Degée commence par une chronique des luttes menées à la veille des vacances de 1986, qui culminent dans la manifestation du 31 mai. Il entreprend ensuite l'analyse des mouvements de 1981 à 1986, cela malgré l'absence de statistiques officielles - un mutisme significatif... Plus du tiers des conflits repérés en cinq ans sont motivés par les licenciements ou fermetures. Les atteintes aux droits syndicaux constituent la deuxième cause la plus importante. Viennent ensuite les conditions de travail, en ce compris tout le contentieux lié à la flexibilité. Deux grèves particulièrement longues et dures - mineurs limbourgeois, ouvriers de la FN - témoignent de la fragilité des fronts syndicaux. Dans le secteur public, ce qui frappe, c'est le caractère parcellisé, sectoriel des conflits. Cependant, cinq grèves interprofessionnelles se sont déroulées de février 1982 à maijuin 1986. Le tableau établi par Degée est extrêmement instructif. Il fait apparaître à la fois une persistance de la volonté de lutte mais aussi la difficulté de faire coïncider les grèves dans le secteur public et dans le secteur privé. On peut presque parler d'alternance, alors que seule la simultanéité serait efficace. Le tableau de Degée souligne aussi le décalage entre Flandre et Wallonie, entre FGTB et CSC. Pour le Bulletin de la FAR, la CSC se confine dans un rôle de « bricolage de négociations ». C'est sans doute un diagnostic justifié à l'échelle globale. Cela ne dispense pas la FGTB — me semble-t-il — d'être plus critique de son propre comportement à divers niveaux.

« La casquette et la toge » est la chronique, bien illustrée et rédigée avec verve, des relations entre organisations syndicales et droit social. J. Jacqmain montre que ces relations ont été bousculées par la crise, plus particulièrement depuis 1980, avec la constance installée du chômage et une politique gouvernementale d'aide active au patronat. La volonté néo-libérale de dérégulation et de rejet de l'Etat s'accommode parfaitement d'une fébrilité interventionniste en matière de droit social. J.J. rappelle les propositions de loi antisyndicales déposées par des parlementaires PVV-PRL; il analyse le « corsetage » de la négociation sociale. Ces divers éléments confinent les syndicats à la défensive. Les conflits à propos du salaire, de congés de maladie, de rupture de contrats, se sont multipliés. Cela signifie que pour les syndicats, « l'heure a sonné des services juridiques ». Alors que s'impose la lutte collective, les syndiqués font appel au syndicat dans sa fonction de service individuel. Aussi J. Jacqmain plaide-t-il pour que, dans ces conditions, le syndicat assume pleinement l'importance du combat judiciaire, qu'il se « réapproprie le droit social ».

Dans la même livraison, une belle chronique des expositions, de Liège à Tournai, et l'habituelle mais toujours intéressante rubrique de droit social.

R.L.

Bulletin de la Fondation André Renard — n° 160 — Septembre/octobre 1986 — 120 F.

socialisme

Outre un dossier (ou plus modestement « quelques éléments du dossier ») consacré à l'Afrique du Sud et à la Namibie, auquel la mort de Samora Machel donne un surcroît d'actualité, le numéro mai-août 1986 de « Socialisme » fournit un sommaire diversifié. Nous en retiendrons en particulier trois titres : « Redécouvrir le socialisme démocratique », par Daniel Norremberg, « Le congrès de Lima de l'IS », par Etienne Godin, et « Les vacances ouvrières, le droit et la pratique », par J.J. Messian et A. Musick.

L'article de Daniel Norremberg constitue un curieux mélange d'autocritique lucide et de naïvetés. L'auteur admet que, de même que le « modèle soviétique » (obsolète depuis longtemps) le « modèle social-démocrate » a perdu de son pouvoir d'attraction. Ce constat est accompagné d'observations tout à fait intéressantes à propos de l'expérience de la gauche française - « ce fut l'enlisement » - ou des expériences Papandreou et Gonzalès - « de bons gouvernements, certes, mais qui ne se distinguaient pas assez d'autres équipes de centredroit ». Plus généralement et plus cruellement, Norremberg observe: « Aucune réforme de société n'a pu être entreprise par les socialistes là où ils ont occupé le pouvoir pendant les années de forte croissance. Lorsque la crise s'est manifestée, ils ont généralement été les champions d'une orthodoxie trop favorable aux détenteurs de capitaux ». Et d'en déduire que les partis socialistes ne sont plus de grands réformateurs, en liant d'une certaine manière cette évolution à celle de l'Europe occidentale, qui s'essouffle progressivement et paraît vivre sur son passé.

A ce point de sa réflexion, D.N. invite la communauté socialiste européenne à « susciter un courant de réflexion sur notre avenir idéologique ». Pour aider à amorcer le débat, l'auteur se livre à quelques « rappels ». Rappel de la Charte de

Quaregnon d'abord, pour dire que le socialisme démocratique « va bien au-delà du nationalisme de 1789 et des aspirations libérales traduites dans notre Constitution de 1830 ». Pour ajouter, dans cette rassurante foulée, que l'idée chrétienne n'est nullement opposée au message du socialisme démocratique. Et que celui-ci « rejette dès lors, cela va de soi, toute forme d'oppression et requiert de chacun l'altérité qui va bien au-delà de la tolérance ».

Après avoir cité Pie XII, D.N. proclame: «La lutte anticapitaliste peut donc parfaitement être menée avec les chrétiens pour faire prévaloir les droits du travail par l'organisation et une législation adéquate ». Cela est possible, écrit D. Norremberg, dans le tiers monde aussi. Et d'appeler à des actions de solidarité. Et de recommander des actions concrètes pour « bannir à tout jamais » armes chimiques et atomiques.

Passant enfin au problème de l'Etat, l'auteur inscrit la pratique autogestionnaire dans le prolongement de la pensée de Vandervelde. Il s'en prend tant au centralisme bureaucratique (si vigoureusement critiqué par Gorbatchev) qu'à l'individualisme forcené de l'Ouest et évoque « une troisième voie », qui sauvegarderait l'autonomie individuelle en même temps que le pouvoir des travailleurs. Que la recherche d'une voie nouvelle, originale, forte des expériences positives et négatives du « socialisme démocratique » et du socialisme soviétique, soit en cours depuis des années, par exemple chez les communistes italiens et les socialistes allemands, D.N. n'en souffle mot. Est-ce pour ne pas effaroucher les chrétiens, ou simplement par ignorance? Il n'est pas facile de se faire un avis à ce propos, car pour notre auteur, même les préoccupations sur l'environnement sont « nouvelles », comme le sont, plus généralement, les valeurs éthiques. Conclusion: «Tirons les leçons de nos limites actuelles pour

redéfinir ensemble les contours d'une Fédération européenne socialiste de demain ».

On se plaît à espérer que cette « redéfinition » prenne en compte aussi les autres forces progressistes d'Europe, même si elles devaient ne pas être disposées à adhérer à la Fédération que D.N. appelle de ses vœux.

Au congrès de Lima de l'Internationale socialiste, on s'est aussi posé des questions fondamentales sur le socialisme démocratique. Il semble que seul Michel Rocard ait tenté d'y répondre. Pour le reste, c'est avec une grande sincérité qu'E. Godin rappelle le climat dramatique du congrès, pendant lequel « le gouvernement hôte se rendrait indirectement, par impuissance, responsable du massacre de trois cents prisonniers mutins ». Il rappelle opportunément que le communiqué final du congrès, s'il a reconnu la gravité des faits, n'a pas pu dissiper un malaise assez général.

En traitant, cinquante ans après juillet 1936, du problème des vacances ouvrières, J.-J. Messian et A. Musick se devaient de rappeler ce

que fut 1936, « l'année de tous les dangers et de tous les espoirs ». C'est avec raison qu'ils soulignent ce que différencie le contexte belge de celui de l'hexagone. Ils retracent le lent cheminement de l'idée du droit aux vacances, laquelle n'est pas née soudain au printemps de 1936. Une brochure de J. Bondas en 1923, une résolution de la Commission syndicale belge en 1925, l'élaboration d'un avant-projet de loi par la même Commission syndicale en 1927, un vaste pétitionnement organisé en 1930 en faveur des congés payés... tout cela a pu compter. Il reste néanmoins qu'on peut s'interroger sur la résurgence - et avec quelle force! - de cette revendica tion alors que depuis 1930 la grande crise écrasait la classe ouvrière et que la misère ne connaissait quère d'amortisseurs. Etait-elle vraiment, dans ce contexte, portée par les masses?

L'analyse nous laisse quelque peu sur notre faim de ce côté-là...

R.L.

Socialisme — N° 195-196 — 140 F — 13, boulevard de l'Empereur, à 1000 Bruxelles.

FONDATION AUSCHWITZ

Centre d'études et de documentation sur l'univers concentrationnaire a.s.b.l.

PRIX FONDATION AUSCHWITZ 1987

Cette année le « Prix Fondation Auschwitz » (50.000 francs belges) récompensera un travail inédit et original (notamment un mémoire de licence) qui constituera une contribution importante à l'analyse de la question :

LE PROCES DE NUREMBERG ET LA BELGIQUE

Pour tous renseignements complémentaires concernant le règlement du « Prix Fondation Auschwitz » et du présent concours, s'adresser au secrétariat de la Fondation Auschwitz, 65, rue des Tanneurs à 1000 Bruxelles — Tél. (02) 512.79.98.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER rue du Midi 162 1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION POPULAIRE rue des Deux Eglises 128 1040 Bruxelles

F.N.A.C. City II, rue Neuve 1000 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES av. Paul Héger 42 1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE bd Lemonnier 171 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN rue Ravenstein 28-30 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE rue des Colonies 7-9 1000 Bruxelles TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44 Passage 44 (bd. Botanique) 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO rue de la Régence 53 4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO rue d'Havré 9 7000 Mons

KRITAK Vesaliusstraat 1 3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE rue des Augustins 17 5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE rue Hamoir 25 7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE faubourg d'Aréval, 2 6720 Virton



En chantier pour 1987

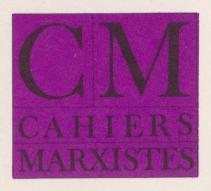
- Spécial énergie
- Femmes et politique néo-libérale
- Les cadres ne sont plus « entre le marteau et l'enclume »

Envoyez-nous vos critiques et propositions

Abonnez-vous

L'abonnement annuel aux CM: 700 F

à verser sans tarder au CCP 000-0188745-80 de la Fondation Joseph Jacquemotte 1000 — Bruxelles



Avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération bruxelloise

Adresse: 20, av. de Stalingrad — 1000 Bruxelles CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte

Prix: 80 F.